

SOMMAIRE

	Pages
• PETIT JOURNAL DE NOTRE COLLECTE	4 et 5
• ACTUALITÉS. Les prof' sont avec nous ! L'Amicale a 19 ans	3
• On a fêté les cent ans de Georges Hourdin	7 à 9
• DISPARITIONS. Décès de Jean Coville et de René Charpentier	10 à 12
• LES GAÏETÉS DE LA POLITIQUE. Une anecdote onusienne	6
• DANS NOS ARCHIVES.	
— Vous avez dit "instabilité ministérielle ?" Eh bien parlons-en, chiche ! (une étude jamais faite jusqu'ici par les historien)	13 à 15
— Il y a 50 ans : histoire secrète des parlementaires MRP (documents inédits) : 1 ^{er} trimestre 1949	19 à 28
• EN LIBRAIRIE.	
— "Gilbert Dru, un chrétien résistant"	6
— "Germaine Poinso-Chapuis, femme d'Etat"	6
— Une somme sur l'opération Résurrection (mai 58)	18
• TÉMOIGNAGES	
— Robert Bichet en visite à Bruxelles avec Suzy Bidault en 1946	15
— Le grand tournant, par Jacques Mallet	16
— La dernière lettre de Pierre Dhers	16
— La présence du MRP dans le Rhône, par Léonard Brossy	17
• LIBRES OPINIONS. Bis repetita placent (listes uniques ou listes distinctes), par Cyriaque Decamme,	10

* *
*

Rectification

Madame André Monteil nous précise que son mari, décédé le 9 novembre 1998, a adhéré à l'ACJF dès l'âge de 15 ans, en 1930.

Report

Notre cahier-magazine sur les femmes parlementaires MRP n'étant pas achevé, nous en reportons sa publication à notre prochain numéro.

A lire

"Germaine Poinso-Chapuis, femme d'Etat (1901-1981)". Un volume broché de 176 pages paru aux Editions Edisud (La Calade, 13090 Aix-en-Provence).
Prix : 100 francs + 19 F 50 port et emballage.

A faire connaître aux enseignants, aux historiens et aux médias

Notre rubrique "Il y a 50 ans" sur l'histoire secrète des parlementaires MRP.

Abonnement

- 100 francs (4 numéros par an).
- 80 francs pour les membres de l'Amicale à jour de leur cotisation.

Ce numéro a été tiré à 1500 exemplaires

LES PROF' SONT AVEC NOUS !

Que pensent les universitaires spécialistes de l'histoire contemporaine du bulletin «Le MRP vous parle !», notamment de notre histoire secrète des parlementaires MRP ?

Du bien ! Ils nous le disent !

Au mois de novembre 1998, nous avons adressé à cinquante professeurs, en nous référant à une liste établie gracieusement pour nous par l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (98-100 rue Montmartre 75002 Paris), les numéros 76, 77 et 78 de notre bulletin, puis, en janvier 1999, le numéro 79. Nous leur demandions si cette documentation inédite les intéressait.

Réponses recueillies avant la fin de janvier 1999 : 15, toutes favorables, certaines accompagnées des noms d'autres collègues qui pourraient également s'y intéresser.

Notre prospection parmi les chercheurs et les enseignants est donc ouverte !

Voici les noms des quinze universitaires qui ont été les premiers à nous dire "oui, continuez !"

De Paris, Strasbourg, Besançon, Amiens, Lille, Caen, Bordeaux, Montpellier, Aix-en-Provence...

- Jean-Noël Jeanneney, Institut d'études politiques de Paris, cycle supérieur d'histoire du vingtième siècle. «Je les parcours toujours avec beaucoup d'intérêt.»
- Jean-Claude Allain, la Sorbonne Nouvelle, Paris.
- Robert Frank, Institut Pierre Renouvin, Université Paris I.
- Jean-Pierre Azéma, Institut d'études politiques de Paris.
- Dominique Lejeune, professeur de khâgne à Louis-le-Grand, à Paris.
- Jacques Dalloz, professeur de classes préparatoires à Paris.
- Nicole Piétri, Institut d'études politiques de l'Université Robert Schuman à Strasbourg. «Ces bulletins contiennent des textes et documents d'époque très intéressants, notamment les procès-verbaux des réunions du Groupe MRP à l'Assemblée Nationale en 1948 ou la conférence d'Etienne Gilson la même année.»
- François Marcot, Université de Franche-Comté à Besançon : «J'envisage de donner des travaux de recherches aux étudiants sur le MRP.»
- Philippe Nivet, maître de conférences d'histoire contemporaine à l'Université d'Amiens.
- Annette Becker, Centre d'histoire de la région du Nord, Université de Lille III.
- Michel Bée, Institut d'histoire contemporaine, Université de Caen.
- Bernard Lachaise, Centre aquitain de recherches en histoire contemporaine, Université de Bordeaux III.
- Gérard Cholvy, directeur du Centre de Recherche "Mentalités et croyances contemporaines", Université Paul Valéry à Montpellier.
- Dominique Biloghi, maître de conférences en histoire moderne, Université Paul Valéry à Montpellier.
- Philippe Mioche, Université de Provence, à Aix.

N.B. Dans le fichier de l'Amicale il y a déjà un certain nombre d'enseignants abonnés au bulletin. Heureusement !

L'AMICALE DU MRP A 19 ANS

Jean Coville, qui vient de disparaître, en a été le secrétaire général durant 14 ans.

Au début de 1980, la Fédération MRP de la Seine n'est toujours pas dissoute. A quoi sert-elle ? Le 13 mars 1980, ses adhérents se réunissent en congrès extraordinaire pour en discuter ; ils décident de transformer cette fédération en une association prenant le nom d'Amicale du Mouvement Républicain Populaire et ayant pour objectif de "défendre et de répandre les valeurs qui ont inspiré l'action du MRP".

Un an plus tard, le 19 mars 1981, l'Association des anciens adhérents et sympathisants du MRP, fondée par Barthélémy Ott, ancien élu de la Loire (député à la première Assemblée constituante, puis conseiller de la République), réunie en assemblée générale, décide de se dissoudre et d'apporter son actif à l'Amicale du MRP.

Le même jour a lieu la première réunion du Comité directeur de la nouvelle association regroupant les membres des deux anciennes. La séance est présidée par Jean Letourneau, assisté de Jean Coville et de Bernard Guyomard.

Composition du premier bureau

Il s'agit du premier bureau de l'Amicale agrandie en 1981.

- Président : Jean Letourneau
- Vice-présidents : Louis Bour, Georges Coudray
- Secrétaire général : Jean Coville
- Secrétaire général adjoint : Bernard Guyomard
- Trésorier : Jean Terpend
- Trésorière adjointe : Henriette Bosselut
- Membres : Jean Cayeux, Bertrand Chautard, Robert Lecourt, Louis Misery, Barthélémy Ott.

Le premier numéro du bulletin a été publié en février 1982.

Petit Journal de notre Collecte

La deuxième vague a rapporté 12 850 francs

C'est moins que la première (29480 francs) certes, mais c'est bien normal : après un effort d'attention, il faut bien reprendre son souffle ! ...

Voici la liste des dons reçus entre le 5 décembre 1998 et la fin janvier 1999 :

	Francs		Francs
AUSSEL Joseph (Hérault)250	GISSINGER Jacques (Hauts-de-Seine)	1 000
BALAZUC Cyril (Paris)50	GUYOMARD Bernard (Paris)	1 000
BECK Bernard (Paris)150	LANSIER Jeannine (Paris)300
BUISSON Suzanne (Isère)100	LECOURT Robert (Paris)300
CAYARD Jean (Paris)800	LEMOUX Jean (Hauts-de-Seine)200
DAVOUST André (Charente-Maritime)300	LEENHARDT Karin (Paris)150
DEBEUNE Francis (Nord)200	MALLET Jacques (Paris)	1 000
DELFOSSÉ Jeannine (Nord)300	MONT Claude (Loire)600
DEMANGÉ Lucien (Rhône)300	OMNÈ Gilbert (Indre-et-Loire)200
DUMÉNIL Guy (Paris)500	OUDIN Jean (Val-de-Marne)500
EDOT André (Marne)200	PFLIMLIN Pierre (Strasbourg)	1 000
FERRAND Jean (Essone)250	POTUS Louis (Isère)500
FÉTROT Aimé (Marne)200	RAMPAL Henri (Bouches du Rhône)300
FOURNIS Yves (Yvelines)100	TISCHMACHER Jean-Paul (Haut-Rhin)100
FRÉVILLE Antoinette (Ille-et-Vilaine)300		
GABOUTY Edmond (Haute-Vienne)200	Total sans les donateurs anonymes	11 350

Deux de nos amis donateurs ont choisi de garder l'anonymat ; ils nous ont envoyé 1 500 francs.

Le total des dons recueillis lors de cette deuxième vague se monte donc à 12 850 francs

En ajoutant ce chiffre à celui de la première vague, on arrive à un total de 42 330 francs. Cette somme équivaut à celle qu'on obtiendrait avec la recette de 529 abonnements d'un an souscrits par des adhérents (80 francs chacun). C'est important.

Il ne faut pas oublier toutefois que le prix de l'abonnement demandé aux adhérents a un caractère symbolique plus que commercial par rapport au coût réel du bulletin (réalisation, routage, services gracieux à des relais d'opinion, stock important entretenu à l'intention des universitaires et des étudiants...).

Il ne faut pas oublier non plus qu'un certain nombre de nos amis oublie de nous adresser régulièrement le montant de leur cotisation et de leur abonnement.

Ce phénomène de l'oubli, bien connu des administrateurs d'associations, frappe aussi notre collecte. Beaucoup d'amis ont dit "oui" en lisant notre appel dans le bulletin, mais ils n'ont pas encore joint le geste, en l'occurrence le chèque, à la parole ; la vie moderne est faite d'un programme quotidien qui n'est jamais achevé quand la nuit est tombée !

Mais tous les espoirs sont permis car les jours rallongent... La collecte continue donc.

D'ailleurs, comment ne pas être sensible au témoignage d'amitié que viennent de nous donner Pierre Pflimlin, ancien président national du MRP, et Robert Lecourt, ancien président du Groupe MRP à l'Assemblée Nationale ? Oui, nous y sommes sensibles et, plus encore, nous en sommes fiers !

Au surplus, comment ne pas ressentir comme un encouragement l'envoi, par des amis (dont certains nous demandent de ne pas citer leur nom), soit d'un deuxième chèque, soit d'un chèque important dont nous devons bien qu'il traduit chez eux un sacrifice financier ?

Pour consolider le financement du bulletin LA COLLECTE DE DONS RESTE OUVERTE

Dans les circonstances actuelles, la collecte de dons ouverte en octobre 1998 pour assurer le financement du bulletin reste encore la meilleure garantie :

- de notre redressement éditorial,
- de notre reconnaissance par les médias,
- de notre entrée dans le monde des chercheurs, des historiens, des professeurs qui écrivent les livres d'histoire scolaires, des enseignants, des étudiants...

RÉDIGEZ VOTRE CHÈQUE REPRÉSENTANT VOTRE DON

à l'ordre de : "AMICALE DU MRP",

REMP LISSEZ CE BULLETIN ET ADRESSEZ LE TOUT

à AMICALE DU MRP 133 BIS RUE DE L'UNIVERSITÉ 75007 PARIS.

- Vos nom et prénom : _____
- Votre adresse : _____
- Si vous ne souhaitez pas que votre nom soit cité dans les listes de dons que nous publierons dans le bulletin, cochez cette case

"Le MRP vous parle !" n°80

Mais que sont donc devenus nos camarades ?

Sur les quelque 200 000 femmes (57,6 % en moyenne) et hommes (42,4 % en moyenne) qui ont milité au MRP durant une ou plusieurs périodes entre 1944 et 1965 (ils étaient 125 000 en 1946 d'après Pierre Letamendia, page 197), l'Amicale en compte aujourd'hui moins de 700 (dont beaucoup ne payent pas régulièrement leur cotisation). Où sont donc les autres ? Ils ne sont plus jeunes, certes, mais ils ne sont pas tous morts !

A l'Amicale, les quelques anciens qui assurent son administration et gèrent son fichier — et dont le nombre est proche de zéro et même encore plus proche que ne peuvent l'imaginer nos lecteurs, ce qui est vrai aussi pour la réalisation du bulletin —, s'interrogent périodiquement sur les raisons de ce décalage. Il leur arrive d'en trouver quelques unes mais aucune ne les satisfait entièrement. Ils en retiennent toutefois une en priorité : à Paris un peu, en province beaucoup, l'Amicale n'est pas ou n'est plus connue des anciens militants du MRP.

L'Amicale a eu naguère des correspondants départementaux ou régionaux ; mais une fois disparus, ils n'ont pas souvent été remplacés.

Alors que faire ? Faire passer des encarts dans les journaux de province ? On y pense, Mais il faudra payer !

La collecte de dons continue...

«GILBERT DRU, UN CHRÉTIEN RÉSISTANT»

Enfin, un livre à la fois de souvenirs et de recherches historiques sur Gilbert Dru, qui fut l'un des principaux inspirateurs du rassemblement des chrétiens engagés dans la Résistance et dans l'action politique à l'approche de la Libération !

Nos amis Christian et Denise Rendu, d'Oullins, dans le Rhône, nous l'avaient annoncé il y a bientôt trois ans quand nous avons publié notre cahier sur Gilbert Dru, dans le cadre de notre enquête «A la recherche des inventeurs du MRP» (notre numéro 68) ; ils préparaient, en collaboration, un ouvrage sur l'étudiant Gilbert Dru, leur camarade dans la Résistance.

C'est aujourd'hui chose faite : les Editions Beauchesne publient «Gilbert Dru, un chrétien résistant», de Bernard Comte, Jean-Marie Domenach (décédé en 1997), Christian et Denise Rendu. Prix : 148 francs.

«GERMAINE POINSO-CHAPUIS, FEMME D'ÉTAT»

Comme nous l'indique l'introduction du livre (Edisud, La Calade 13090 Aix-en-Provence ; 100F + 19,50F port et emballage), «les auteurs ont voulu rendre à Germaine Poinso-Chapuis la place qu'elle mérite dans la mémoire collective». «Cette femme», ajoutent-ils, «écrivait peu et n'archivait rien». C'est donc grâce à des travaux de recherche, à des témoignages, particulièrement à ceux du colloque organisé en novembre 1997 à Marseille par l'association «Les femmes et la Ville» pour célébrer le cinquantenaire de la nomination ministérielle de Germaine Poinso-Chapuis, que nous parcourons le chemin de la féministe, de l'avocate, de la résistante, de l'élue, municipale et nationale, de la créatrice d'institutions pour handicapés...

Il faut lire ce livre. Il est une cure de rajeunissement et une leçon de courage.

René Rémond, le grand historien apprécié par un grand nombre de nos amis, écrit dans la préface : «En vérité, l'appellation de femme d'Etat appliquée à Germaine Poinso-Chapuis n'est pas usurpée. Tant par son œuvre que par ses qualités publiques, elle la mérite pleinement et ce livre lui rend sa place dans l'histoire.»

A Marseille aussi Germaine Poinso-Chapuis a joué un rôle de premier plan. Ses activités dans la Résistance et son entrée à la municipalité lui avaient acquis le soutien du maire Gaston Defferre en bien des circonstances. Et c'est le maire actuel, Jean-Claude Gaudin, qui ouvrit les séances du colloque, la Ville de Marseille assurant une partie de son financement.

Peu d'établissements scolaires portent le nom de personnalités politiques. Pour Germaine Poinso-Chapuis, il en existe un, à Marseille. C'est un lycée.

Germaine Touquet

LES GAIETES DE LA POLITIQUE UNE ANECDOTE ONUSIENNE



Le prince Alexandre Douala Manga Bell, né le 3 décembre 1897 à Douala, était issu d'une célèbre famille camerounaise.

Elu député du Cameroun (collège des autochtones) dès 1945, il adhéra au Groupe MRP, puis au Groupe des Indépendants d'outre-mer, présidé par Léopold Sédar Senghor, député du Sénégal, et lié au MRP par un pacte (et non un PACS) politique.

Après la fin du protectorat français sur le Cameroun - ex-colonie allemande -, l'ONU accueillit ce pays en qualité de nouveau membre. Douala Manga Bell se rendit donc à l'assemblée générale de l'ONU pour intervenir à la tribune avant le vote consacrant l'adhésion du Cameroun.

Bon vivant, amateur reconnu des meilleurs whiskies, il monta - euphorique - à la tribune... Très cultivé, il parlait couramment sept ou huit langues : français, allemand, anglais, espagnol, russe, grec et latin anciens. Aussitôt qu'il fut devant le micro, il fit une étonnante démonstration de ses capacités : deux phrases dans une langue, une dans une autre, une autre encore dans une troisième langue, etc...

Les sténographes et les traducteurs jetèrent rapidement l'éponge... ou plutôt le casque et les écouteurs.

Après cet exploit, qui dura près d'une demi-heure, les membres de l'assemblée générale se levèrent et applaudirent longuement.

Il paraît que ce discours ne put être valablement remis en forme pour les archives de l'ONU.

Fernand Chaussebourg

Le 3 janvier 1999 à Meudon, à l'église de sa paroisse puis chez lui

ON A FÊTÉ LES CENT ANS DE GEORGES HOURDIN

ANCIEN MEMBRE DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DU MRP
ET FONDATEUR EN 1945 DE "LA VIE CATHOLIQUE ILLUSTRÉE"

La fête commence à 15 heures ce dimanche 3 janvier par une messe d'action de grâces à Notre-Dame de l'Assomption, l'église de la paroisse de Bellevue à Meudon, concélébrée par le curé, René Mars, le vicaire, Henri Bonnet, docteur en droit canon et avocat au Tribunal ecclésiastique de Paris, et Nicolas-Jean Sed, dominicain, directeur des Editions du Cerf.

Le jeune centenaire est là, au premier rang, devant quelque deux cents participants : sa grande famille (il est père de huit enfants); sa famille professionnelle, grande elle aussi, composée de ses anciens collaborateurs du groupe des publications de «La Vie», parmi lesquels Jean-Claude Petit, actuel directeur de cet hebdomadaire; des amis venus de partout ; des paroissiens de Meudon qui ne l'ont pas oublié...

Un dominicain à l'autel pour cette fête, ce n'est pas un hasard. Dans son homélie, le Père Sed ne manque pas de révéler en effet, malicieusement, ce que lui confie de temps en temps Georges Hourdin : «Les dominicains furent une fatalité dans ma vie !»

Eh oui, la carrière laïque de Georges Hourdin, vue par son confident, fut parallèle à l'engagement religieux des dominicains. Le Père Sed évoque les célèbres théologiens qui furent des amis de Georges Hourdin : le Père Marie-Dominique Chenu (1895-1990) et le Cardinal Yves Congar (1904-1995) :

— Oui, vraiment, dit-il, vous fûtes proche des dominicains dans leur combat pour la démocratie... Comme le disait Congar, vous pensez que l'église est toujours à réformer... Vous fûtes un prêcheur laïque... Vous avez la trempe d'un réformateur comme l'entendent les dominicains.

La messe terminée, Geneviève Laplagne puise dans ses souvenirs de trente années de travail à côté de Georges Hourdin ; à partir de 1944, elle fut successivement sa secrétaire, son assistante, puis rédactrice et enfin rédactrice en chef à "La Vie" jusqu'en 1974, lorsque son patron quitte la présidence du Groupe de publications de "La Vie".

Elle évoque la création de "La Vie catholique illustrée" en 1945 (dans le prolongement de "La Vie catholique", fondée en 1924) ; elle cite le rôle, à ses côtés, de Joseph Folliet, journaliste, écrivain, animateur des Semaines Sociales et futur prêtre :

- Ce journal, d'emblée, se trouva très en avance

dans la révolution des techniques et des sciences, dit-elle.

Elle parle aussi du lancement en 1950, en collaboration, de "Radio-Cinéma", aujourd'hui "Télérama" ; de mai 68 ("Nous étions d'accord avec les étudiants, tout en déplorant les violences") ; du Programme commun de gouvernement conclu entre communistes, socialistes et radicaux de gauche ("Nous pensions que des rapprochements étaient possibles") ; de ses débats avec d'autres catholiques en rappelant ses recommandations à son entourage : «Quand on vous dit que l'Eglise fait trop de politique, répondez : c'est tout le contraire !».

Autre hommage : celui de Michel Houssin, qui succéda en 1975 à Georges Hourdin comme PDG du Groupe des publications de "La Vie" après avoir été son adjoint dans ces fonctions depuis 1962 et qui, en 1996, laissa son poste de président du Conseil de surveillance du Groupe à Jean-Pierre, un des fils de Georges.

Le temps passe mais le souvenir des combats menés avec Georges Hourdin demeure très vif. Ainsi Michel Houssin rappelle-t-il les débuts de la "La Vie catholique illustrée" et le travail obstiné des militants - diffuseurs devant les églises (le journal n'était pas encore vendu dans les kiosques).

— Nous avons toujours combattu pour la liberté dans l'Eglise, dit-il. Nous avons constitué un grand groupe de presse. Nous sommes présents dans tous les grands débats sur les problèmes de société, tel le PACS... Le combat pour l'homme debout jamais ne cessera !

Président de "Temps Présent", Bernard Hourdin, qui a son domicile à cent mètres de la «grande maison» familiale où habite son père depuis des décennies, remercie les prêtres et les participants.

— Oui, dit-il, c'est notre engagement qui donne un sens à notre vie. L'exemple nous en a été donné par le Christ.

Il évoque le souvenir de sa mère, Geneviève, décédée encore jeune en octobre 1972 :

— Elle aimait les petits, les blessés de la vie, dit-il. Elle aimait la vie.

L'assistance chante en chœur : «Les mains

ouvertes devant toi, Seigneur, pour t'offrir le monde...»

D'une voix claire, Georges Hourdin remercie les dominicains, les prêtres et tous ses amis qui, dit-il, lui ont appris la liberté et l'amour. La petite église de Bellevue a été repeinte, son décor est sobre. Georges Hourdin s'en réjouit : «Elle a toujours été belle, "dit-il," mais elle est magnifique aujourd'hui».

On quitte l'église pour se retrouver, quatre cents mètres plus loin, à la "grande maison", dans le jardin, sous un chapiteau, où la fête, cordiale, continue pour entourer le jeune centenaire et son gâteau au chocolat, géant.

Jacques Parini



En vedette, au milieu d'une foule dense... et devant un gâteau au chocolat, géant, entouré de ses enfants, petits enfants et arrière-petits-enfants.



GEORGES HOURDIN JEUNE CENTENAIRE

Georges Hourdin naît à Nantes le 3 janvier 1899. Il est le fils d'un commerçant.

D'abord élève de l'école Saint-Stanislas à Nantes, il poursuit ses études à l'École libre des sciences politiques et à la Faculté de droit de Paris. Il obtient une licence en droit et un diplôme d'études supérieures d'économie politique et de droit public.

L'action politique l'attire très vite. Mais où la mener ? Il choisit le Parti Démocrate Populaire, dont la fondation a été décidée à la Semaine Sociale de Strasbourg en 1922 par un groupe de militants démocrates-chrétiens : Charles Flory, futur président des Semaines Sociales, Gaston Tessier, secrétaire général de la CFTC et Jean Raymond-Laurent, un ancien du Sillon, qui va organiser brillamment le nouveau parti en sa qualité de secrétaire général.

C'est chose faite en 1924. Le PDP est structuré comme un parti moderne : il a des fédérations départementales, un conseil national, une commission exécutive, un bureau national, un congrès national, un bureau d'études, une fédération des élus municipaux et cantonaux, une organisation des "Jeunesses démocrates populaires" (présidée par Robert Lecourt), un journal hebdomadaire, "Le Petit Démocrate", une revue mensuelle, "Politique" (à laquelle collaborent Bidault, Prelot, Flory, Maurice Blondel).

Le premier président du PDP est le Docteur Georges Thibout, ancien député de la Seine.

Son groupe parlementaire au Palais-Bourbon (19 députés en 1928), est lui aussi structuré. Son secrétaire général est le Docteur Robert Cornilleau, qui est aussi directeur du "Petit Démocrate"...

C'est dans le cadre général de ce jeune parti d'inspiration chrétienne que Georges Hourdin s'exerce à la politique et au journalisme : il travaille avec Robert Cornilleau au secrétariat du groupe parlementaire et il collabore au "Petit

Démocrate" à partir de 1928. En 1937, il devient rédacteur en chef de l'hebdomadaire "Temps Présent". Sa voie est désormais toute tracée...

Mais voici la guerre et l'occupation, qui modifient quelque peu les programmes de chacun. Parmi les activités qu'on n'avait pas prévues, il y a la résistance : c'est le cas pour Georges Hourdin, qui appartient au Groupe de la rue de Lille. Mais résister à l'occupant n'empêche pas de réfléchir à l'avenir ; c'est ce que fait Georges Hourdin, avec d'autres chrétiens engagés comme lui.

Et c'est ce qui le conduit à militer dans le MRP mais aussi et surtout à fonder "La Vie catholique illustrée" et à développer au sein d'un puissant groupe de publications catholiques, tout en acquérant au surplus une renommée considérable comme écrivain et comme conférencier.

Au MRP, il est membre de la Commission exécutive. Est-il aussi membre du Bureau national, qui ne compte que treize membres ? Nous l'avons interrogé à ce sujet. Réponse : «Oui, j'en étais membre non élu, comme Georges Bidault, et nous étions seuls dans ce cas... Mais les problèmes de presse étaient pour moi prioritaires». Nous avons interrogé également Robert Lecourt, qui fut membre du Bureau national en sa qualité de président du Groupe parlementaire. Réponse : «Je ne me souviens pas de lui au Bureau national». Ces deux réponses ne sont pas contradictoires : peut-être Georges Hourdin ne trouvait-il pas le temps de siéger à la fois dans la Commission exécutive et dans le Bureau national... Dans son ouvrage sur le MRP, Pierre Letamendia le cite dans la liste des membres du Bureau national en 1959 (page 239).

Parmi ses œuvres : Mauriac romancier chrétien (1944), Balzac, romancier des passions (1950), La presse catholique (1957), Le cas Sagan (1958), L'Enfer et le Ciel de Bernard Buffet (1958), Saint Thomas More (1958), La Nouvelle Vague croit-elle en Dieu ? (1959), Camus le juste (1960), Pour une civilisation des loisirs (1961), Les femmes célibataires vous parlent (1962), Simone de Beauvoir et la liberté (1962), Pour ou contre les valeurs bourgeoises (en collaboration avec Gilbert Ganne) (1968), Les chrétiens contre la société de consommation (1969), Bonhoeffer, Une église pour demain (1971), Catholiques et socialistes, Dieu en liberté (1973), Les jardiniers de Dieu (1975), Le Malheur innocent (1976), Pour le Concile (1977), La Tentation communiste (1978), Réponse à la nouvelle droite (1979), La nouvelle droite et les chrétiens (1980), Ce qui m'étonne, dit Dieu, c'est l'espérance (1981), Lammenais prophète et combattant de la liberté (1982), J'aime la vie, dit-elle enfin (1983), François, Claire et les autres (1984), Au pape Jean-Paul II et aux évêques du Synode (1985), On n'a pas besoin de toi (1989), Simone Weil (1989), L'abbé Grégoire (1989)...

Et le numéro de "La Vie" du 7 janvier 1999 a publié les bonnes feuilles d'un autre ouvrage tout récent (en vente dans les librairies depuis le 12 janvier) : "Le vieil homme et la vie".

J. P.

**LA COLLECTE DE DONS ET L'ABONNEMENT POUR
1999 SONT DEUX CHOSES DIFFÉRENTES...
... ET LA COTISATION ANNUELLE UNE TROISIÈME!**

BULLETIN DE COTISATION ET D'ABONNEMENT 1999

- Cotisation à l'Amicale du MRP et abonnement au bulletin "Le MRP vous parle !" 200 F
- Cotisation seule : 120 F
- Abonnement seul : 100 F

Rayer les mentions inutiles

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Paiement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **Amicale du MRP.**

Prière d'adresser le bulletin et le chèque à : Amicale du MRP 133 bis rue de l'Université 75007 Paris

JEAN COVILLE EST MORT

Un militant exemplaire

«Les hommes de notre tradition ne renoncent jamais». Cette profession de foi de Jean Coville, citée par un des amis qui lui ont rendu un dernier hommage à Saint-Sulpice, résume toute sa vie. Une vie de militant actif, dévoué, fidèle à ses convictions.

Nous savons tout ce que lui doit notre Amicale dont il a été le premier fondateur et longtemps le secrétaire général.

On sait moins peut-être ce qu'a été son action inlassable pour la

construction de l'Europe au sein du «Mouvement Européen».

La dernière image que je garde de lui est émouvante : il marchait avec peine mais venait tout de même régulièrement participer aux grands débats de la Maison de l'Europe de Paris. Le jour où nous ne l'y avons plus retrouvé, nous avons su que ses forces l'abandonnaient. Ses forces mais non sa foi, qui l'a habité jusqu'à la fin.

Jacques MALLET

Libres Opinions

BIS REPETITA PLACENT

Listes uniques ou listes distinctes

(Cf ma chronique parue dans «Le MRP vous parle» n°60 du premier trimestre 1994)

Le 13 juin prochain, nous serons appelés à élire nos représentants au Parlement européen.

Or, que ce soit dans les médias ou bien dans la stratégie de certains états-majors politiques, plus préoccupés de l'équilibre des forces dans le paysage national que d'un choix, sans équivoque, sur les perspectives de la construction européenne, l'objectif de la consultation est brouillé.

De quoi s'agit-il en fait ? De choisir entre le développement institutionnel d'une Europe politique fondée sur la primauté d'un ordre juridique communautaire, respectueux d'une répartition des compétences entre l'Union et les Etats, ou de se contenter de la résignation au fédéraliste monétaire que suppose l'euro ; soit encore de choisir entre l'Europe des marchands et l'Europe des peuples.

Reste que, s'agissant d'un scrutin à «la proportionnelle», il est évident qu'au soir de la consultation, les médias additionneront les pourcentages obtenus par chacune des listes qu'ils regrouperont pour déterminer le rapport des forces entre «européanistes» et «souverainistes», mais aussi entre partisans de la «gauche plurielle» et de son opposition. D'où, il ne me paraît pas nécessaire qu'il faille réunir sur une liste unique euro-sceptiques résignés et euro-fervents convaincus, au risque de conduire nombre d'électeurs troublés par cette confusion à se résigner à l'abstention, voire à apporter leurs suffrages à la liste de la «majorité plurielle» qui leur semblerait la mieux marquée par le choix, sans ambiguïté, de l'Europe communautaire.

Il n'est donc pas certain qu'une liste d'union mêlant euro-sceptiques résignés et européens convaincus réponde à la stratégie envisagée par ses partisans, sauf à redouter, dans des consultations électorales nationales ultérieures, de délicates tractations pour parvenir à des candidatures uniques de l'opposition, voire, plus sournoisement, pour justifier d'éventuelles évictions.

C'est pourquoi, sans sous-estimer d'éventuelles séquelles ultérieures, je crois à l'utilité de présenter aux suffrages de nos concitoyens une liste de candidats convaincus de la nécessité de l'union européenne et engagés, non seulement à ne pas se disperser dans plusieurs groupes politiques, mais aussi à remplir consciencieusement leur mandat en participant activement à toutes les sessions du Parlement européen à Strasbourg, ainsi qu'aux travaux des commissions et autres organismes siégeant à Bruxelles.

On sait trop le dépérissement de l'influence de la France dans les instances européennes dû tant à l'absentéisme, qu'à la tendance de nos élus à se disperser dans des groupes rivaux et parfois antagonistes, quittes, pour une meilleure identification médiatique, à placer en soutien de la liste proposée des leaders nationaux connus et reconnus pour leurs convictions européennes affirmées, car nous savons bien qu'ils n'ont pas le don d'ubiquité !

Cyriaque Decamme

Ami lecteur,

Tout en payant votre abonnement pour 1999, vous pouvez aussi participer à la collecte de dons (nous en sommes à la troisième étape) lancée en octobre 1998 pour assurer le financement du bulletin...

Ou, si vous préférez,

tout en participant à la collecte de dons lancée en octobre 1998 pour assurer le financement du bulletin, vous pouvez aussi payer votre abonnement pour 1999.

Ce sont deux choses différentes.

Au moment où des professeurs de faculté ou de classes préparatoires aux grandes écoles s'intéressent à nos documents sur ce que fut vraiment le MRP, il serait dommage que nous tombions en panne.

Jean Coville est mort

ADIEU L'AMI...

Le 7 janvier dernier, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse, les fidèles de l'amicale du MRP se pressaient aux obsèques de Jean Coville, co-fondateur de leur association et son animateur infatigable depuis sa création en 1980 jusqu'à 1994, où il me laissait la charge de lui succéder en tant que secrétaire général.

C'est à ce titre, mais encore et surtout à celui d'une vieille amitié qu'il me revient d'évoquer sa carrière et d'esquisser sa personnalité si riche de convictions affirmées et de certitudes inébranlables.

Jean Coville naquit à Villers-Cotterêts le 29 novembre 1904 d'un père d'origine normande et d'une mère bretonne. Il passa sa prime enfance à Auray, dans le Morbihan, où son père, désireux de se rapprocher de la famille de sa femme, avait obtenu sa mutation de directeur d'agence de la Société Générale, avant d'être promu à Brest. C'est dans ce grand port breton que le jeune Coville fit ses études secondaires qu'il poursuivit au collège Saint-François-Xavier de Vannes où, au décès de son père, survenu en 1920 à 43 ans, sa mère s'était retirée avec ses sept enfants (Jean était l'aîné) au sein de sa famille où, en un temps où la protection sociale était inexistante, elle pouvait trouver aides et affection.

Nanti du baccalauréat, Jean Coville partit pour Paris. Sa grand-mère paternelle, qui demeurait rue Madame, dans le sixième arrondissement, l'y hébergea, tandis qu'un cousin de son père lui obtenait, à la Banque de France, un emploi à mi-temps qui lui permettait de subvenir à ses besoins tandis qu'il préparait une licence en droit et accessoirement le concours d'entrée à la Banque de France.

Sa famille, en rapport avec Marc Sangnier, l'introduisait dans la mouvance de celui-ci dont il suivit l'enseignement à Stanislas. Il en restera marqué pour la vie.

Aspirant à connaître le monde et influencé par la correspondance qu'il entretenait avec un de ses anciens camarades de collège parti pour l'Indochine, il renonça à une carrière bancaire en se présentant au concours d'administrateur de la France d'Outre-Mer. Reçu, il opta pour l'Indochine, pour laquelle il embarqua en 1927. Il devait y séjourner 19 ans !...

Je vous ferai grâce de ses diverses affectations qui le mèneront du Tonkin au Laos en Annam, d'Annam au Cambodge, où il servira l'image de la France avec compétence, rigueur et discernement à la satisfaction des autochtones comme des autorités. C'est à Hanoï qu'il se maria en 1929 avec la fille d'un ingénieur chimiste qui dirigeait une importante entreprise dans la ville. Ses deux enfants y sont nés.

En 1945, après six mois d'internement avec sa famille par les autorités d'occupation japonaises, la fin du conflit mondial le libère et l'achemine vers le rapatriement.

Une santé dégradée par son long séjour asiatique, conjuguée avec les privations de l'époque, ne paraissant plus de nature à une affectation dans les territoires d'outre-mer, il obtient en 1947 une intégration dans le cadre de l'Assemblée de l'Union Française où il exerce les fonctions de chef de service de presse.

La constitution de la Cinquième République ayant supprimé cette assemblée, il est nommé à l'Institut de recherche agricole tropicale, qui forme des cadres pour l'agriculture, notamment pour l'Afrique.

Dans le même temps, il crée et anime plusieurs amicales franco-asiatiques.

Encore que bien remplie, cette carrière ne mériterait pas d'être évoquée ici, si ce n'était qu'un ami de sa famille, André Colin, secrétaire général d'un MRP alors en pleine gloire, l'engage dès son retour en métropole à militer pour la promotion de leur idéal chrétien-social. Ainsi Jean Coville est d'abord appelé à animer la Section du 6^{ème} arrondissement du MRP, dont il assure le secrétariat général, puis celui de la Fédération de Paris et, jusqu'à sa dissolution, celui de la Fédération de la Seine. Il mènera son engagement tambour battant. Il le prolongera avec honneur dans les mutations du courant de pensée qui inspire sa démarche, du «Centre démocrate» à «Force démocrate» en passant par le C.D.S. et les tentatives avortées des «Refondateurs» ou de la «Grande Fédération», toujours fidèle à ses idéaux comme à ses amis. Pour apprécier la force de ses convictions, qu'il me suffise de rappeler une anecdote caractéristique. Au scrutin législatif de 1968, l'euphorie n'était pas de mise chez nos amis et le malheureux Coville était en peine de trouver des candidats au casse-pipes, notamment s'agissant d'affronter les suffrages dans des circonscriptions bien ficelées par les communistes. Aussi décide-t-il de porter témoignage dans la circonscription de Bobigny, où il est assuré d'un résultat médiocre et d'une campagne tumultueuse. Bien que moins mauvais que prévu, le résultat ne fut pas fameux mais les encouragements reçus de la minorité non-communiste, heureuse de pouvoir exprimer son choix, le payèrent de son combat. Tel est le vrai militant : plus soucieux de semer le bon grain que de postuler les emplois.

Et le bon grain, il le semait aussi en faveur d'une construction fédérale de l'Europe par sa participation aux travaux de multiples associations idoines dont l'énumération donnerait le tournis. Il fut notamment vingt années président du Mouvement européen de la région parisienne.

Tout cela ne l'éloignait pas, pour autant, des préoccupations de ses concitoyens du sixième arrondissement dont il fut maire-adjoint de longues années. Il exerçait particulièrement son apostolat au bureau d'aide sociale dont il était un administrateur actif.

Ami fidèle, enthousiaste pour toutes les causes qu'il croyait justes, intransigeant, entier, prosélyte, attachant, engagé jusqu'à son dernier soupir ; ne m'a-t-il pas dit trois jours avant son décès lors de ma dernière visite à l'hôpital : «Les idées dont nous sommes porteurs sont indestructibles. Il faut les transmettre». **Jean Coville était un militant.**

Que son épouse, souvent sacrifiée sur l'autel de ses activités, trouve dans ces lignes l'expression de nos condoléances attristées !

Cyriaque DECAMME

René Charpentier est mort le 2 janvier 1999

DE LA DÉPORTATION À BUCHENWALD JUSQU'À LA CRÉATION DE L'EUROPE VERTE

C'était du temps de la Quatrième République...

Un président du Conseil est en train de constituer son gouvernement. Pour le ministère de l'Agriculture, il pense à René Charpentier, député MRP de la Marne, agriculteur, expert reconnu en économie agricole, auteur d'un projet ambitieux de motorisation des exploitations, qu'il défend brillamment, et inlassablement, dans les débats à l'Assemblée Nationale(1) ; il lui offre le portefeuille.

— Ce serait un honneur pour moi, Monsieur le Président du Conseil, répond René Charpentier, mais si, pour mieux assurer l'équilibre politique de votre gouvernement, un autre que moi vous est proposé, je n'y verrai aucun inconvénient. Je ne veux pas compliquer votre tâche.

Et René Charpentier ne fut pas ministre. Naïveté, timidité, manque d'assurance, paresse ?

Non, ce n'est vraiment pas son genre. René Charpentier est un homme modeste avec élégance en société ; et il a un esprit libre, qui lui fait mépriser le carriérisme, et une volonté de fer quand l'enjeu l'attire par sa noblesse et sa gratuité.

La preuve ?

Troisième garçon d'une famille rurale, il exploite depuis 1933 la ferme de la Grange aux Prêtres à Thoult-Trosnay, dans le canton de Montmirail, quand arrive l'occupation, en 1940. Il a 33 ans, il est marié et père de famille. Comme beaucoup de Français se trouvant dans une situation analogue, il pourrait attendre paisiblement que les beaux jours reviennent ; pour lui, c'est exclu. Il organise la Résistance dans le canton, il installe dans ses champs un terrain de parachutage, il héberge des aviateurs des forces alliés et des patriotes recherchés par la Gestapo. C'est là un défi à la plus élémentaire prudence (comme on pou-

vait le dire à l'époque dans les milieux bien-pensants) ; un défi qu'il va payer très cher : en novembre 1943, il est arrêté et déporté au camp de Buchenwald, d'où il reviendra en 1945, vivant mais épuisé avec un handicap grave dans une jambe.

Il n'empêche, peu après son retour, il est happé par la grande aventure du MRP : en septembre 1945, il est élu (dès le premier tour de scrutin) conseiller général de Montmirail, puis député aux deux assemblées constituantes et ensuite à l'Assemblée Nationale, où il va siéger jusqu'en 1967.

Ses grandes œuvres parlementaires ?

L'élaboration et la défense, avec compétence et talent, d'un vaste programme de modernisation des exploitations agricoles et de sauvegarde de l'exploitation familiale partout où elle est la mieux adaptée aux conditions locales : normalisation de la fabrication des machines agricoles (pour en réduire le prix d'achat et le coût de l'entretien), réforme profonde de la fiscalité agricole, réforme du régime de protection sociale des agriculteurs en vue de le mettre au niveau du régime général de la Sécurité Sociale (voir notamment notre numéro 77).

Il n'oublie pas, on s'en doute, la vocation européenne de l'agriculture française. Comme membre des assemblées européennes successives de Strasbourg, il devient l'un des principaux initiateurs du Marché commun agricole ; dans cette tâche, il collabore étroitement et efficacement avec l'un de ses collègues socialistes, Francis Vals, député de l'Hérault.

Mais être en avance sur les grandes mutations à réaliser n'est pas toujours payant au niveau électoral : René Charpentier et Francis Vals, pères de l'Europe verte, sont battus l'un et l'autre, en 1967 dans leurs circonscriptions respectives de la Marne et de l'Hérault.



Né à Paris le 9 juin 1909, fils d'un ancien secrétaire d'ambassade, René Charpentier fait ses études au lycée Gerson à Paris, puis à l'École des Roches à Verneuil-sur-Avre, dans l'Eure, enfin à l'École d'agriculture de Grignon, d'où il sort avec le diplôme d'ingénieur agricole.

Il remplit toute une série de mandats électoraux : conseiller général de Montmirail, maire de son village, Thoult-Trosnay, député aux deux assemblées constituantes puis à l'Assemblée Nationale de 1946 à 1967, membre de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, puis député européen.

On lui décerne la Croix de guerre 1939-45, la Médaille de la Résistance, les grades de chevalier puis d'officier de la Légion d'honneur.

Il est inhumé au cimetière d'Orbais-l'Abbaye (canton de Montmort-Lucy).

La rédaction avec la collaboration de Georges Verpraet et de Fernand Chaussebourg

(1) Nos lecteurs ont pu le constater dans les procès-verbaux des réunions du Groupe MRP.

INSTABILITÉ MINISTÉRIELLE...

**Vous avez dit instabilité ministérielle ?
Eh bien, parlons-en, chiche !**

La Quatrième République, ça évoque quoi pour vous ? A cette question, beaucoup de Français aujourd'hui, même s'ils appartiennent à la classe politique, répondraient : un régime où il y avait trop de crises ministérielles...

Certes, mais encore ? C'est un peu plus compliqué.

D'abord, s'agissant de l'instabilité ministérielle, on peut distinguer l'instabilité du gouvernement et l'instabilité de la politique menée par le gouvernement ; elles n'ont ni les mêmes causes ni, surtout, les mêmes effets.

L'instabilité du gouvernement. Elle se traduit par des changements de gouvernement, surtout par un changement de chef du gouvernement, appelé président du Conseil sous la Quatrième République et Premier Ministre sous la Cinquième. Elle peut n'avoir que peu d'influence ou même n'avoir aucune influence sur la politique menée par le gouvernement.

C'est le cas de la politique d'union européenne de la France tout au long de la Quatrième République, mis à part l'intermède, important, du Gouvernement Mendès-France en 1954, puis sous la Cinquième République à partir de l'élection de Giscard d'Estaing à la présidence de la République en 1974.

L'instabilité de la politique menée par le gouvernement. A l'inverse mais de façon parallèle, l'instabilité de la politique menée par le gouvernement peut très bien se concilier avec la stabilité du gouvernement. C'est le cas pour la politique algérienne, telle qu'elle a été menée de 1959 à 1962 par le Gouvernement de Michel Debré, qui est allée de l'intégration franco-algérienne jusqu'aux Accords d'Evian, couvrant ainsi tout l'éventail des solutions imaginables ; c'est le cas aussi pour la politique économique, telle qu'elle a été gérée par le Gouvernement de Pierre Mauroy entre 1981 et 1983.

Deux systèmes différents entre la Quatrième et la Cinquième. Oui, comme on vient de le voir, la France a connu depuis la Libération, en 1944, deux systèmes différents en ce qui concerne la stabilité des pouvoirs publics et la stabilité de leur action politique. A savoir :

- 1° Une stabilité de l'action gouvernementale que l'instabilité ministérielle ne mettait que rarement en cause ; c'est l'une des caractéristiques de la Quatrième République.**
- 2° Une stabilité ministérielle qui s'accommodait d'une instabilité de l'action gouvernementale, surtout dans des domaines importants comme l'Algérie, l'Europe et l'économie ; c'est l'une des caractéristiques de la Cinquième République.**

Il y a des changements de gouvernement qui ne sont pas des crises ministérielles

S'agissant des changements de gouvernement – le plus souvent avec changement du chef de gouvernement, président du Conseil sous la Quatrième République, Premier Ministre sous la Cinquième –, il importe de mettre à part, en préambule, ceux qui interviennent :

- en vertu des textes sur l'organisation provisoire des pouvoirs publics entre la Libération (1944-45) et la promulgation de la Constitution (par Georges Bidault) le 27 octobre 1946 ;

- en vertu de la Constitution (la Quatrième ou la Cinquième) et des traditions républicaines (selon lesquelles la désignation d'un «nouveau» chef de gouvernement intervient après l'élection de l'Assemblée Nationale et après l'élection du Président de la République, sachant que le «nouveau» peut être le sortant reconduit dans ses fonctions).

C'est le cas pour le deuxième Gouvernement de Gaulle, formé le 21 novembre 1945 après l'élection de la première Assemblée Nationale Constituante ; pour le premier Gouvernement Bidault, formé le 24 juin 1946 après l'élection de la seconde Assemblée Nationale Constituante ; pour le Gouvernement Blum, formé le 16 décembre 1946 après l'élection de la première Assemblée Nationale, avec un mandat limité à un mois à la demande du président du Conseil lui-même (en l'occurrence jusqu'à l'élection du premier Président de la République de la Quatrième) ; pour le Gouvernement Ramadier, formé le 16 janvier 1947 après l'élection de Vincent Auriol à la présidence de la République ; pour le premier Gouvernement Plevin, formé le 11 août 1951 après l'élection de l'Assemblée Nationale le 17 juin ; pour le Gouvernement Guy Mollet, formé le 1er février 1956 après l'élection de l'Assemblée Nationale le 2 janvier...

Quatre cas de reconduction du sortant : Laniel après l'élection de Coty, qui refuse sa démission le 17 janvier 1954 ; Pompidou après le vote de la censure (4 octobre 1962), la dissolution et les élections législatives des 18 et 25 novembre 1962 ; Pompidou une seconde fois, le 8 janvier 1966, après la réélection de de Gaulle à la présidence de la République ; Pompidou une troisième fois après les élections législatives de mars 1967.

Il y a plusieurs sortes de crises ministérielles

Les changements de gouvernement auxquels on peut accoler les mots «crise ministérielle» peuvent être classés en plusieurs catégories.

1° Il y a les changements qui résultent d'une démission volontaire du chef du Gouvernement, sans qu'intervienne

un vote négatif des députés à son égard.

Mais là encore il convient de distinguer trois sortes de circonstances.

A. Le chef du gouvernement estime qu'il n'a plus le soutien nécessaire de l'Assemblée Nationale ou se sent lui-même « usé » par les efforts qu'il a déployés ; il juge alors bon de prendre du recul et donne à son geste une explication (qui, dans certains cas, n'est qu'un prétexte).

Ainsi de Gaulle démissionne-t-il le 20 janvier 1946, Paul Ramadier le 19 novembre 1947, André Marie le 28 août 1948, Henri Queuille le 5 octobre 1949, René Pleven le 27 février 1951, Henri Queuille de nouveau le 10 juillet 1951, Antoine Pinay le 22 décembre 1952.

B. Le chef du gouvernement estime que son maintien au pouvoir, en dépit de la confiance que lui garde l'Assemblée Nationale, déclencherait une guerre civile. C'est un cas unique : celui de Pierre Pflimlin, le 28 mai 1958.

C. Le chef du gouvernement est en désaccord avec le Président de la République. C'est le cas de Jacques Chirac, qui rompt avec Giscard d'Estaing le 25 août 1976 ; ce cas, inexistant sous la Quatrième République, est unique jusqu'ici sous la Cinquième.

2° Il y a des changements que provoque un vote hostile de l'Assemblée (refus de confiance, vote de la censure, mise en minorité du gouvernement sur une question importante).

La Quatrième République a connu treize crises ministérielles de cette sorte (voir plus loin). La Cinquième en a connu une : la chute du premier gouvernement Pompidou sur l'adoption d'une motion de censure, le 4 octobre 1962, contre la procédure anti-constitutionnelle employée pour réviser la Constitution.

3° Il y a les changements qui sont « le fait du Prince » : le Président de la République demande sa démission au Premier Ministre, qui, jusqu'ici, la lui donne de bon ou de mauvais gré.

C'est la règle non écrite de la Cinquième République.

Les 13 crises ouvertes sous la Quatrième République en raison de la mise en minorité du gouvernement

- 1° Premier Gouvernement Schuman, le 19 juillet 1948, sur le volume des crédits militaires.
- 2° Second Gouvernement Schuman, le 7 septembre 1948, sur la composition du gouvernement.
- 3° Second Gouvernement Bidault, le 24 juin 1950, sur le volume des crédits affectés au reclassement des fonctionnaires.
- 4° Deuxième Gouvernement Queuille, le 4 juillet 1950, sur la composition du gouvernement.
- 5° Second Gouvernement Pleven, le 17 janvier 1952, sur les pouvoirs spéciaux demandés en vue de l'assainissement financier de la SNCF et de la Sécurité Sociale.
- 6° Premier Gouvernement Edgar Faure, le 29 février 1952, sur le projet de majoration des impôts de 15%.
- 7° Gouvernement René Mayer, le 21 mai 1953, sur les pouvoirs spéciaux en vue de l'assainissement financier.
- 8° Gouvernement Laniel, le 12 juin 1954, sur la politique en Indochine.
- 9° Gouvernement Mendès-France, le 4 février 1955, sur la situation en Afrique du Nord et la nomination de Soustelle comme Gouverneur général de l'Algérie.
- 10° Second Gouvernement Edgar Faure, le 24 janvier 1956, après dissolution de l'Assemblée Nationale intervenue à la suite du vote de la censure sur la reprise du débat relatif à la réforme électorale, suivie des élections législatives le 2 janvier.
- 11° Gouvernement Guy Mollet, le 21 mai 1957, sur un projet

fiscal (notamment une décote sur les stocks) lié aux dépenses en Algérie.

12° Gouvernement Bourgès-Maunoury, le 30 septembre 1957, sur le projet de loi-cadre instituant une nouvelle assemblée algérienne et un conseil de gouvernement algérien.

13° Gouvernement Félix Gaillard, le 15 avril 1958, sur une mission de « bons offices » confiée à la Tunisie en vue d'une solution politique à la crise algérienne.

Nous ne classons pas dans la rubrique crises ministérielles, qu'il s'agisse de la Quatrième ou de la Cinquième République, les **remaniements ministériels**, qui consistent, pour le chef du gouvernement, à mieux adapter son équipe à son action, en raison de circonstances nouvelles.

On pourrait y inclure toutefois le remaniement auquel a dû procéder Paul Ramadier après le départ des ministres communistes en mai 1947. À noter cependant qu'après ce départ, le chef du gouvernement n'a pas changé sa politique et qu'il a conservé une majorité à l'Assemblée.

Mêmes observations pour le second remaniement du Gouvernement Ramadier, intervenu le 22 octobre 1947 et caractérisé par le départ de Tanguy-Prigent et d'André Philip et l'élargissement des attributions de Jules Moch, à savoir : Affaires économiques, Travaux publics, Transports, Reconstruction et urbanisme, présidence du Conseil du Plan.

Quels groupes ont provoqué ces treize crises ?

Qui est responsable de l'ouverture d'une crise ministérielle quand celle-ci est provoquée par un scrutin à l'Assemblée Nationale signifiant le refus de la confiance au gouvernement ?

La réponse tient dans l'arithmétique : les députés qui ont voté pour le gouvernement lors de sa formation et qui décident ensuite de lui retirer leur suffrage. C'est leur droit, certes, c'est aussi leur responsabilité.

VOICI LE PALMARÈS

Les groupes qui, sous la Quatrième République, sont ainsi passés en totalité ou en grande partie de la majorité à l'opposition pour ouvrir ces treize crises sont :

- 1° **Les Indépendants et Paysans** (répartis dans plusieurs petits groupes durant les deux premières législatures) **pour 9 gouvernements** : Schuman (deuxième), Bidault, Edgar Faure (premier), Mayer, Mendès-France, Edgar Faure (deuxième), Mollet, Bourgès-Maunoury, Gaillard.
- 2° **Les Républicains Sociaux** (ex RPF) **pour 6 gouvernements** : Mayer, Laniel, Mendès-France, Edgar Faure (deuxième), Bourgès-Maunoury, Gaillard.
- 3° **Les Radicaux** **pour 6 gouvernements** : Schuman (deuxième), Edgar Faure (premier), Laniel, Mendès-France, Edgar Faure (deuxième), Mollet.
- 4° **Les UDSR** (Pleven - Mitterrand) **pour 6 gouvernements** : Schuman (premier), Schuman (deuxième), Laniel, Edgar Faure (deuxième), Mollet, Bourgès-Maunoury.
- 5° **Les socialistes** **pour 4 gouvernements** : Schuman (premier), Bidault, Queuille (deuxième), Pleven (deuxième).

Deux cas sont à mettre à part...

Le cas des communistes, qui ont retiré leur confiance à Paul Ramadier en mai 1947 mais sans ouvrir une crise ministérielle.

Le cas du MRP qui, seul de tous les groupes parlementaires, n'a jamais rejoint l'opposition dans un scrutin ayant entraîné une crise ministérielle.

Ce «palmarès» que tout le monde peut établir avec le pointage individuel des scrutins publiés par le Journal Officiel – et avec un peu de patience – et qui figure dans le numéro 100 (16 septembre 1958) de la série «Notes et Documents» du Groupe MRP, n'a jamais été exploité, à

notre connaissance, dans les ouvrages consacrés à la Quatrième République.

C'est encore de l'inédit que ce bulletin offre à ses lecteurs !

Jacques Parini

MAJORITE, OPPOSITION ET CRISE MINISTERIELLE

La responsabilité des députés dans l'ouverture des crises ministérielles par le moyen d'un vote de défiance à l'égard du gouvernement a été perçue – du moins pendant longtemps – de façon confuse et même erronée par l'opinion publique et même parfois par des journalistes-écrivains de grande renommée.

Tel Jean Lacouture qui, dans son livre « Pierre Mendès-France » paru en 1981 aux Editions du Seuil, explique que les auteurs principaux de la chute de Mendès furent les députés MRP. C'est faux : Mendès est devenu président du Conseil le 18 juin 1954 en obtenant l'investiture de l'Assemblée Nationale par 419 voix, le Groupe MRP s'abstenant ; puis son gouvernement a été renversé le 4 février 1955 parce qu'il n'a recueilli que 273 voix dans un scrutin de confiance, soit 146 de moins que le 18 juin 1954.

Les députés responsables de la chute de Mendès ne sont donc pas les députés MRP mais les 146 députés qui l'ont lâché ce 4 février 1955 et qui appartiennent à trois groupes : celui des Indépendants et Paysans, celui des Républicains sociaux (ex-RPF) et celui des Radicaux (dont Mendès était membre). C'est simple, clair et net. Alors pourquoi fabuler ? L'histoire, c'est la réalité avant la passion...

Imaginons que demain Jospin soit renversé dans un scrutin de défiance où les communistes et les écologistes voteraient avec l'UDF et le RPR. Qui serait responsable de la crise ? Les élus qui auraient quitté la majorité de gauche ou ceux de l'opposition de droite ?

Témoignages

ROBERT BICHET EN VISITE A BRUXELLES AVEC SUZY BIDAULT... EN 1946

A la suite de notre rectification sur la photo qui représentait Eva Peron et non pas Suzy Bidault à côté de Georges Bidault (notre numéro 77, page 11), nous avons reçu deux lettres.

Dans l'une, Georges Bidault, neveu de l'ancien président du CNR, domicilié à Pau, nous exprime sa satisfaction ; c'est lui qui, le premier, nous avait signalé notre erreur (nous avions trouvé la photo et sa légende erronée dans un album historique «grand public»).

Dans l'autre lettre, Robert Bichet (qui a fêté ses 95 ans le 3 octobre 1998) nous fait l'amitié de nous adresser une coupure du journal «La Nation belge» de 1946.

Nous publions volontiers ce document photographique.

On y voit Robert Bichet, alors secrétaire d'Etat auprès de Georges Bidault, président du Gouvernement et ministre des Affaires étrangères, accompagnant Suzy Bidault dans une manifestation culturelle française à Bruxelles, sous la conduite de Raymond Brugère, l'ambassadeur de France auprès du Roi des Belges.

Suzy Borel, future épouse de Georges Bidault, avait été en 1929, à l'âge de 25 ans, la première femme admise dans le corps diplomatique français. C'était elle qui, dès 1943, avait animé les réseaux de Résistance parmi ses collègues de l'Administration.

Elle est décédée le 8 novembre 1995 à l'âge de 91 ans.

Mme Georges Bidault aux «Journées françaises»



(1) Né le 25 janvier 1885, diplomate, Raymond Brugère démissionne le 17 juin 1940 ; il est interné, sur l'ordre du Gouvernement de Vichy, du 8 novembre 1942 au 8 juin 1944. Médaillé de la Résistance, il est nommé ambassadeur de France à Bruxelles, poste qu'il occupera du 4 octobre 1944 au 16 décembre 1947.

LE GRAND TOURNANT

Les années 1947-1948, traitées dans nos précédents numéros à travers les débats du groupe MRP à l'Assemblée Nationale, je les ai vécues comme étudiant à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Je m'en souviens bien. Déjà, avec un groupe de jeunes chrétiens, je m'intéressais à la politique et au MRP, en particulier à l'action de Georges Bidault et Robert Schuman. Me permettra-t-on d'évoquer quelques souvenirs sur cette période et d'y ajouter quelques réflexions ?

1947-1948 : ce fut un «grand tournant» de l'histoire, la fin des illusions, le début de l'espérance européenne.

Le «grand tournant» c'est d'abord la rupture entre l'Est et l'Ouest, qu'illustrent le coup de Prague le 25 février 1948 et le blocus de Berlin le 26 juin. C'est ensuite la rupture en France avec les communistes, que Ramadier expulse du Gouvernement et qui fomentent des grèves insurrectionnelles en 1947, dictées, croyait-on, par le Kominform ; le «tripartisme» explose.

La fin des illusions : celle de la politique de démembrement de l'Allemagne, voulue par le Général de Gaulle, continuée par Georges Bidault — qui y croyait de moins en moins — dans un combat en retraite voué à l'échec, face à l'opposition des Etats-Unis, de l'Angleterre et de l'Union Soviétique et finalement enterrée par la Conférence de Londres en juin 1948 ; l'illusion aussi d'une France jouant les médiateurs entre l'Est et l'Ouest ; enfin les illusions sur les bienfaits du dirigisme et de l'inflation, que combat le gouvernement de Robert Schuman.

La nouvelle espérance est celle d'une solution européenne du problème allemand, grâce à la réconciliation franco-allemande et à l'intégration de l'Allemagne démocratique dans une communauté européenne, à l'initiative de notre pays.

Un grand mouvement d'opinion appuie ce changement de cap qui s'affirme au congrès de La Haye, le 9 mai 1948, auquel participe notamment Pierre-Henri Teitgen, Le MRP, qui a un moment hésité, bascule du côté des «fédéralistes» lors de son quatrième congrès du 6 au 9 mai 1948 à Toulouse.

A la veille de quitter la Quai d'Orsay, où Robert Schuman le remplace le 26 juillet 1948, Georges Bidault lance l'idée d'une assemblée européenne, qui deviendra, le 6 mai 1949, le Conseil de l'Europe, première ébauche d'une Europe politique. L'initiative décisive sera prise par Robert Schuman le 9 mai 1950, proposant la création d'une Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Le 17 mars 1948, Georges Bidault avait signé le pacte de Bruxelles avec l'Angleterre et les trois pays du Bénélux, puis engagé des négociations secrètes avec les Etats-Unis dont sortira le Pacte atlantique le 4 avril 1949.

Ainsi les deux piliers essentiels de notre politique étrangère jusqu'à nos jours ont été bâtis par des hommes d'Etat issus du MRP, contre l'opposition conjuguée des communistes et des nationalistes. Entre le RPF et le Parti communiste, alors puissant et redoutable, une majorité de «troisième force» était inévitable. Mais elle était rendue difficile à cause, en particulier, du problème, alors aigu, de «l'école libre».

Au moment où la France — avec l'aide du plan Marshall — se relève, où l'Europe commence à se construire, dès ce moment deux ombres pèsent sur notre avenir : la faiblesse des institutions de la IV^{ème} République, conduisant à une instabilité gouvernementale chronique, et le début de la guerre en Indochine, qui n'est pas seulement une guerre coloniale.

Jacques MALLET

"(...) Il est du devoir urgent des nations de l'Europe de créer une Union économique et politique pour assurer la sécurité et le progrès social (...)

L'heure est venue pour les nations de l'Europe de transférer certains de leurs droits souverains pour les exercer désormais en commun (...)

Une telle Union ou Fédération devra demeurer ouverte à toutes les nations d'Europe vivant sous un régime démocratique (...)"

Congrès de la Haye - 9 mai 1948

LA DERNIÈRE LETTRE DE PIERRE DHERS

Il l'écrivit le 19 septembre 1998, deux jours avant sa mort, et son destinataire était Marguerite Colin, à qui il demandait de faire excuser son absence, pour raison de santé, aux réunions du Comité directeur et de l'Assemblée générale de l'Amicale du MRP, convoquées pour le 22 au Palais du Luxembourg. Un bel exemple de fidélité !

Il annonçait aussi à Marguerite Colin qu'il ferait tout son possible pour assister au mariage de son fils Pierre, fixé pour le 17 octobre à Sainte-Clotilde.

Malgré une sérieuse alerte cardiaque, il gardait le moral et son humour habituel.

«Mon retour des Landes», écrivait-il, «n'a pas été glorieux. A cause d'une valise trop lourde, j'ai perdu connaissance et depuis, je marche peu car j'ai toujours peur de tomber. Mon cardiologue m'a fait de longs examens lundi, et jeudi, "Votre cœur", m'a-t-il dit, "est le même qu'il y a un an. Mais il est toujours aussi vieux et aussi fatigué. Vous lui demandez trop. Je ne vois rien à ajouter à mon traitement. Vous n'avez besoin que de repos. Votre peur de tomber disparaîtra petit à petit".

«Cet avis m'a beaucoup tranquilisé car je commençais à gamberger. Mes enfants et mes amis m'entourent bien. J'espère retrouver bientôt le Gloria et le Magnificat. Je préfère écrire que vous téléphoner par souci de concision. Merci de votre amitié, qui m'a beaucoup donné et rappelez-moi au bon souvenir d'Anne-Marie (Madame Idrac, fille de Marguerite Colin et député des Yvelines), dont je n'envie pas la place.

«Je vous embrasse.»

LA PRÉSENCE DU MRP DANS LE RHÔNE

Fort de l'action que mena notre ami Gilbert Dru au sein de la Résistance, les jeunes croyants qui venaient d'associations catholiques, n'eurent à la Libération qu'un seul souci : donner au MRP le place qui lui revenait dans le Rhône.

Durant plusieurs années, le Parti radical domina la politique rhodanienne sous la houlette de leur président, Edouard Herriot. La tâche s'annonçait rude. Le bastion était solide, mais la volonté et l'abnégation de tous ses militants arrivèrent à imposer le démocratie chrétienne dans ce fief radical.

Dès les premières élections municipales, le MRP décrocha six sièges au Conseil municipal de Lyon. Voici la liste de leurs titulaires.

- D'abord Albert Basset nommé adjoint chargé des travaux, qui était bien nécessaires à cette agglomération si meurtrie par la guerre. On lui doit, entre autres, la création du «Marché-Gare». Hélas, il nous quitta trop tôt, mais nous lui consacrons un inoubliable souvenir.
- Puis Philomène Magnin militante d'action sociale qui, en tant qu'adjointe, fut particulièrement chargée des personnes âgées. On lui doit la rénovation de l'asile d'Albigny. Mais aussi la création de la première maison, résidence pour les personnes du troisième âge, «Ma demeure», située dans le troisième arrondissement. Elle occupa un siège au Conseil général où elle devint «vice-présidente d'honneur».
- Puis vint Louis Pichon qui se consacra à la rénovation du vieux Lyon, aujourd'hui quartier vivant de la ville.
- Joseph Voyant qui fut élu au Sénat durant plusieurs mandats.
- Enfin, Marius Crozet et Louis Bourel, tous les deux adjoints : l'un dans le sixième arrondissement, l'autre dans le deuxième arrondissement.

Durant plusieurs mandats, ces six camarades furent réélus.

Vint ensuite la nouvelle vague avec Pierre Vallon, qui siégea au Sénat durant plusieurs mandats, Henri Vignier, qui fut élu au Conseil municipal, Jacques Moulignier, qui,

à ce jour, est encore adjoint de Raymond Barre et qui occupe un poste important au sein du Conseil, Camille Georges, maire du deuxième arrondissement du centre ville.

Au Conseil général, le MRP compta plusieurs élus, dont le Président Jean Palluy, Louis Chainé, vice-président, Jean Villard et Joseph Rivière ; ainsi que Michel Lamy, qui fut également maire d'Anse, succédant à un autre MRP, Marcel Reby.

Dans le même temps, Villeurbanne compta deux conseillers, Henri Cloppet et Rosa Cardinal.

D'autres militants furent placés à la tête de leur commune : Jean Salles, maire de Sainte Foy, Marc Sue à Oullins, Huissoud, maire de Tassin, Jean Corbignot, maire de Lissieu.

A la lecture de ces noms, nous constatons que le MRP avait pris une bonne place.

A l'Assemblée Constituante et à l'Assemblée Nationale, quatre députés : Maurice Guérin, Joannès Charpin, Jean Villard et Joseph Rivière, qui animèrent, avec beaucoup de zèle, les commissions auxquelles ils appartenaient ;

Mais tous ces élus reçurent l'appui des équipes militantes, animées, entre autres, par Emile Laurent, permanent de la Fédération et Jean Gord, l'animateur infatigable qui, aujourd'hui, est notre doyen. Certains militants, par équipe de deux, battaient en fin de semaine la campagne pour porter la bonne parole. Les autres vendaient, sur la rue de la République, les journaux du Mouvement.

Les survivants essaient de maintenir l'amitié qui les animèrent durant de longues années en organisant périodiquement des rencontres.

Ils assistent d'abord à une messe du souvenir et terminent, comme il se doit à Lyon, par un machon qui leur donne l'occasion d'évoquer leurs souvenirs.

Si des militants du Rhône n'étaient pas contactés, qu'ils s'adressent à Léonard Brossy, 61, avenue de Saxe, Lyon, 69003.

Léonard Brossy

Disparitions

- Jean Coville, Paris 6°
- René Charpentier, Paris et département de la Marne,
- Maurice Delamette, Cadenet (Vaucluse),
- Annick Bouret, née Morvan, veuve d'Henri Bouret, qui fut député des Côtes-du-Nord (Boulogne dans les Hauts-de-Seine et Lanvollon dans les Côtes-du-Nord).
- Jeannine Delfosse, veuve de Georges Delfosse, qui dirigea les Equipes Ouvrières du MRP et fut député du Nord et maire de Lambersart dans la banlieue de Lille. Quelques semaines avant son décès, Jeannine Delfosse avait participé à la collecte de dons pour l'Amicale...

LE M.R.P. VOUS PARLE - Directeur de la Publication : Jacques MALLET -
Commission paritaire de presse N° AS 65-465

IMPRIMERIE : SIMEDIAT - CIRCULAIRES COULON 01.42.36.08.15

UNE SOMME SUR L'OPÉRATION "RÉSURRECTION" (MAI 58)

Fernand Chaussebourg, dès janvier, a attiré notre attention sur un ouvrage historique récent dont les médias ne parlaient pas : «Résurrection. Naissance de la Ve République, un coup d'Etat démocratique», écrit par le journaliste : Christophe Nick et sorti en octobre 1998 chez Fayard. (180 francs).

L'éditeur en fait la présentation suivante en quatrième de couverture :

Comment prendre le pouvoir, dans une démocratie, quand on n'a aucune chance de gagner les élections, sans pour autant vouloir instaurer une dictature ? Problème *a priori* insoluble. Pourtant, dans les années 50, le général de Gaulle trouve la solution.

A l'époque, gaullistes et extrême droite ne forment qu'une seule famille : les nationaux. Leur but est le renversement de la IV^e République. Pour y parvenir, ils choisissent d'aggraver et de pourrir les crises qu'affronte le pays. La plus explosive, la guerre d'Algérie, sera la bonne : les gaullistes poussent l'armée à basculer, ce qu'elle fera le 13 mai après que les activistes ont pris d'assaut le Gouvernement général d'Alger. En collaboration avec l'état-major gaulliste, les militaires organisent la sécession de la Corse, puis montent un projet de débarquement sur Paris. C'est l'opération Résurrection. Devant la menace de guerre civile, l'Assemblée nationale cède. Elle donne les pleins pouvoirs à de Gaulle, puis vote sa propre dissolution pour que s'élabore la constitution de la V^e République.

Cet événement majeur de l'Histoire de France est quasiment absent des livres d'Histoire. On ne le commémore jamais. C'est l'autre grand tabou de la France contemporaine, après celui de Vichy. Quarante ans après, l'évidence s'impose malgré tout : la naissance de l'actuelle République n'a été possible que grâce à un coup d'État d'un type nouveau, perpétré avec le concours de l'extrême droite et des forces de sécurité du pays.

En racontant la genèse et le déroulement de ce coup d'État, Christophe Nick met en évidence une technique simple et efficace de prise de pouvoir dans une démocratie moderne. Technique qui, aujourd'hui, compte des émules aux quatre coins du globe. Cette enquête s'accompagne d'un petit « manuel du coup d'État démocratique » en onze leçons, intercalées entre chaque chapitre, qui pourrait passer pour un jeu amusant s'il ne démontrait pas l'extrême fragilité des démocraties.

Journaliste, Christophe Nick a été grand reporter à *Actuel*. Il a notamment publié avec Pierre Péan *TF1, un pouvoir* (Fayard, 1997).

C'est une histoire qui n'était plus secrète en raison du nombre considérable des ouvrages qui lui ont déjà été consacrés, mais qui était restée en quelque sorte éparpillée à travers une série de récits.

L'auteur a réalisé un travail de bénédictin : ces récits, il les classe, les ordonne, les relie, les cite presque à chacune de ses pages, il y ajoute les fruits de ses propres recherches, notamment dans les archives des Renseignements Généraux. Résultat : un très gros livre (836) pages qui offre toutefois à celui qui veut se plonger ou se replonger dans cette histoire de Mai 58 l'énorme avantage d'être pratiquement dispensé de lire ou de relire les nombreux ouvrages déjà parus.

Certes, on trouve dans ce livre quelques défauts : des pages écrites parfois, semble-t-il, dans la précipitation, des lacunes (inévitables dans une telle masse d'informations), des failles dans certaines analyses, à propos notamment du monde parlementaire, des erreurs dans les noms des personnages et des lieux ; mais tout cela est largement compensé par le rythme du récit, la verve du style, un grand brio dans la manière d'appeler un chat un chat et un putsch un putsch et, plus encore, par une longue première partie, sans égale dans les autres ouvrages sur Mai 58, consacrée à la lente genèse de l'évènement, où l'on voit les coïncidences de fait et parfois la connivence entre les coups tordus de l'extrême droite, les complots en tout genre montés par les commandos politiques du RPF, la patience puis l'impatience du Général de Gaulle, son habileté à adapter son langage à son visiteur, les crises de conscience des chefs militaires...

De tous ces déballages passionnants pour les historiens, on retiendra aussi que si le 13 mai 1958 a visé Pierre Pflimlin le jour de son investiture par l'Assemblée Nationale, c'est que les partisans de l'Algérie française ne doutaient pas que le président du MRP, devenu chef du gouvernement, eût en tête de trouver, par la négociation, une solution politique à la guerre d'Algérie.

1949 JANVIER

Pas de réunion du Groupe le jour de la Saint-Sylvestre 1948, non, tout de même pas ! Mais tout de même un numéro du Bulletin d'information, n°135, daté du 31 décembre...

La veille, le Groupe a achevé le renouvellement de son Bureau. Il y avait 153 inscrits ; il y a eu 91 votants et 91 suffrages exprimés dans le deuxième tour du scrutin.

A l'issue du vote, le nouveau Bureau se trouve ainsi composé :

- *Président : François de Menthon (Haute-Savoie)*
- *Vice-présidents : Lionel de Tinguy (Vendée), Jean Raymond-Laurent (Manche), Francine Lefebvre (Seine), Robert Buron (Mayenne), Maurice Lucas (Manche).*

Quatre sortants n'étaient pas rééligibles (après deux années de mandat) : Paul Bacon, Joannès Charpin, Edouard Moisan, Marcel Poimboeuf.

Le 14 janvier 1949, le Bureau s'adjoindra Pierre Gabelle (Loiret) comme trésorier et René Penoy (Ardennes) comme secrétaire ; ces choix seront ratifiés par le Groupe, le jour même, par 44 voix sur 45 votants.

Le Bulletin d'information paraît également (n°136) le 1^{er} janvier 1949. On y apprend que la veille, jour de la Saint-Sylvestre, la Commission de la Défense nationale a étudié le budget des Armées et procédé à l'audition du ministre et des trois secrétaires d'Etat concernés : M. M. Paul Ramadier, Max Lejeune, Jean Moreau et le MRP Joannès Dupraz. Le débat a été animé par André Monteil et Pierre-Henri Teitgen.

On y apprend aussi que Maurice Duault, brillant combattant durant les batailles de la Libération (parachutiste dans les unités spéciales britanniques), qui a pris la succession de Jacques Flaud dans les fonctions de secrétaire général du Groupe, vient de s'envoler pour Bergen... d'où il ramènera, en janvier, une épouse (qu'il a connue au repos en Norvège), Mademoiselle Tora Lund.

Le Groupe tient sa première réunion de l'année le 11 janvier à 14 heures 30. Brève séance : Eugène Rigal (Seine), à sa manière toujours originale, offre les vœux du Groupe à son Bureau et proteste contre le retard avec lequel le Bureau a fait procéder à la désignation des candidats MRP aux différents postes du Bureau de l'Assemblée Nationale.

Mercredi 12 janvier à 17h30

Après l'entrevue secrète de Gaulle-Bidault

Président : de Menthon . Présents : 76

Robert Buron (Mayenne) rapporte les conclusions du Comité national du 9 janvier : le MRP va poursuivre sa collaboration avec les partis gouvernementaux, pour trois motifs.

- 1° Le budget de 1949 a pu être amélioré grâce au MRP.
- 2° La production agricole est abondante ; il est possible d'obtenir une baisse des prix agricoles.
- 3° Le Président Truman vient d'expliquer que le système de la libre entreprise n'est valable dans le monde moderne

que si l'Etat prend certaines mesures de protection.

Ces trois évènements, explique Buron, montrent aux libéraux les conséquences de leur politique de facilité ; ils seront amenés à revenir à une politique plus sage.

Georges Bidault (Loire) rend compte de l'entrevue qu'il a eue en novembre avec le Général de Gaulle, à la demande de ce dernier.

Il s'agit d'un entretien privé, expose Georges Bidault ; il n'a donné lieu ni à publicité, ni à dissimulation. Il n'était pas question pour moi de politique personnelle mais de contacts pris par une personne de confiance du MRP avec une personnalité politique.

L'entretien a été vain. Mais il est avantageux pour le MRP de laisser les autres partis, en particulier le Parti radical, dans l'ignorance de ses desseins. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas cherché à démentir toutes les fausses nouvelles qui ont circulé à ce sujet...

Eugène Rigal (Seine) donne lecture d'un compte rendu de l'entretien qui lui a été transmis par un responsable RPF de sa circonscription.

Pierre Boudet (Lot), sénateur, ne croit pas que ce compte rendu soit authentique. Il ajoute qu'il est bon de provoquer l'inquiétude chez les autres à notre profit.

Paul Verneyras (Paris) parle du trouble que les nouvelles contradictoires qui ont circulé à ce sujet ont provoqué chez les militants MRP. Il croit que des contacts de cet importance ne devraient pas être pris par des personnes seules et cela non pas par méfiance mais par prudence.

René Penoy (Ardennes) estime qu'il est politique de prendre tous les contacts possibles quand on est un homme public.

Jacques Fonlupt-Espéraber (Haut-Rhin) dit qu'il est grossier de la part du Général d'avoir voulu la présence d'un tiers, choisi par lui, dans l'entretien.

Georges Bidault précise que ce tiers était Edmond Michelet (ancien membre du MRP), à l'égard de qui une réflexion du Général a d'ailleurs été plus que vexante. Il avait lui-même fait remarquer que, lorsque le MRP perdait ses représentants, il ne perdait pas grand chose, ce qui amena cette réplique de de Gaulle : "C'est parfaitement exact".

Il conteste l'authenticité du compte rendu lu par Rigal. Les discours d'Epinal et de Bayeux n'ont pas été évoqués, dit-il. Aucune discussion n'a été ouverte sur les gains et les pertes de sièges des uns et des autres en cas d'élections générales. Le mot MRP n'a pas été prononcé. L'entretien a donné à chacun des interlocuteurs l'impression que rien ne changerait à l'avenir sur le plan politique tant que le MRP et le RPF conserveraient la même attitude qu'aujourd'hui.

Conclusion de Bidault : c'est en vertu de la confiance que les élus MRP mettent en lui qu'il a accepté l'invitation du Général à venir discuter tête à tête avec lui.

Sur la proposition de François de Menthon, le Groupe, unanime, exprime sa confiance à Bidault.

La réunion se termine sur un projet d'échange de postes dans les commissions entre le Groupe MRP et le Groupe des Indépendants d'outre-mer, présidé par le Docteur Louis-Paul Aujoulat (Cameroun), membre du MRP.

Mardi 18 janvier à 15h30 Comment faire appliquer la loi sur les loyers ?

Résumé

Président : de Menthon. Présents : 78

Oeuvre législative originale et durable — due principalement à deux députés MRP, Pierre Dominjon et Henri-Louis Grimaud —, la loi de 1948 sur les loyers (des logements) du 1^{er} septembre 1948 est remise en cause dès qu'il s'agit de la mettre en application, en 1949. On demande ici et là que son application soit suspendue, en raison des augmentations de loyer qu'elle entraîne et qui seraient trop fortes pour certaines catégories sociales.

Peut-on concilier son application effective avec des aides sociales adaptées ? Sans doute. Cependant, les décrets d'application élaborés par le nouveau ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Eugène Claudius-Petit (UDSR) contiennent, à ce sujet, de nombreuses erreurs, d'après Pierre Dominjon.

Ce 18 janvier, le Groupe MRP ne fait qu'ouvrir le débat.

Mercredi 19 janvier à 17h30 Un mode de scrutin mixte avec proportionnel pour les élections cantonales ? On aimerait bien, mais...

Président : Robert Buron. Présents : 76.

Résumé.

Jean Raymond-Laurent (Manche) expose le problème : le communiste Jacques Duclos vient de déposer une proposition de loi visant à créer un nouveau mode de scrutin pour l'élection des conseillers généraux (qui, depuis 75 ans, sont élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours) :

- scrutin à un seul tour dans le cadre à la fois du canton et du département ;
- sont élus d'abord les candidats arrivés en tête dans les cantons ;
- les suffrages obtenus par chaque liste dans le cadre départemental sont totalisés ; des conseillers supplémentaires sont alors élus en fonction de ces suffrages à la représentation proportionnelle.

Si le Groupe MRP vote cette réforme, elle sera adoptée (la coalition MRP-PC est majoritaire au Palais-Bourbon). La Commission exécutive y est plutôt favorable.

Argument pour : c'est une occasion d'unir le scrutin uninominal (tradition française) et la représentation proportionnelle (conforme à la justice).

Argument contre : pour utiliser au mieux un tel système, il faut avoir un candidat dans tous les cantons ; plutôt que de se singulariser en entrant dans le jeu du PC, ne vaut-il pas mieux préparer avec les partis gouvernementaux, par la négociation, un compromis sur le mode de scrutin pour les futures élections générales ?

Conclusion : nous réserver toutes les possibilités de manœuvre.

Jeudi 20 janvier à 14h30 Des solutions pour sauver la loi sur les loyers

Résumé.

Présidents : Maurice Lucas et Lionel de Tinguy.
Présents : 70.

Selon **Pierre Dominjon**, ouvrir un débat à l'Assemblée sur l'application de la loi serait condamner la loi. Pour la sauver, il faut obtenir du Gouvernement : 1° des décrets d'application plus adaptés à l'esprit de la loi ; 2° étendre le bénéfice de l'allocation-logement à d'autres catégories sociales.

Durant le débat, **Henri-Louis Grimaud** annonce que le Gouvernement, apparemment sensible à l'argumentation du MRP, vient de décider d'augmenter le nombre des bénéficiaires de l'allocation-logement.

Est-ce bien vrai ?

Mardi 25 janvier à 15h30 Loyers : ça coince. Algérie : présence du MRP

Résumé.

Président : de Menthon. Présents : 63.

Pierre Dominjon a participé à une réunion avec les représentants du Gouvernement ; les nouvelles sont moins bonnes que le 20 janvier : 1° le Gouvernement refuse d'étendre l'allocation-logement hors du cadre des allocations familiales ; 2° Eugène Claudius-Petit trouve ses décrets très bons et ne veut pas les modifier.

Conclusion : il faut faire céder le Gouvernement

Mohamed Bentaieb (Alger), de retour d'un voyage en Algérie, fait un exposé sur les difficultés auxquelles se heurte le développement du MRP dans les départements algériens : absence de presse MRP, absence d'influence chez les fonctionnaires.

Mercredi 26 janvier à 17h30 Impôts locaux, bénéfices agricoles

Résumé.

Président : de Menthon. Présents : 69.

Le Groupe discute d'un projet de réforme des taxes locales, sur le rapport d'**Eugène Rigal** (Seine).

Conclusion, formulée par **Lionel de Tinguy** (Vendée) : amender le texte gouvernemental de façon que les organismes de répartition tiennent compte des charges sociales, des charges de reconstruction et des charges d'équipement des collectivités.

Le Groupe va être appelé à examiner un projet gouvernemental **sur les impôts applicables aux bénéfices agricoles**. **Gabriel Valay** (Bouches-du-Rhône) est partisan d'en conserver le cadre et les principes.

En revanche, **René Charpentier** (Marne) développe à titre personnel devant le Groupe un autre système fiscal pour les agriculteurs :

1° Système du forfait. Retenir la notion de valeur locative de l'exploitation comme base pour l'élaboration des baux ruraux-types ; ce serait un moyen de rétablir la notion de revenu cadastral aujourd'hui périmé et figé.

2° Système du bénéfice réel. Il serait tenu compte des dépenses, des recettes ordinaires, des amortissements, ainsi que de la plus ou moins value de l'exploitation d'une année à l'autre. De la vente de cheptel ressortirait un cer-

tain bénéfice et en même temps une moins-value de l'exploitation. Certaines coopératives seraient entièrement exonérées. Les coopératives de stockage et de transformation seraient exonérées des BIC. Les coopératives d'approvisionnement ne le seraient pas du tout.

On parle ensuite de la fixation du prix de l'essence. Un député PRL, M. Peytel, a déposé une proposition de loi réservant au Parlement la fixation des taxes sur les carburants. **André Denis** (Dordogne) s'y déclare favorable ; à l'inverse, **Lionel de Tinguy** dit que cette proposition est démagogique.

Conclusion : sur la proposition Peytel, le Groupe décide la liberté de vote pour ses membres.

Jeudi 27 janvier à 15h Encore les loyers ! Entre Claudius-Petit et le MRP, une différence doctrinale

Résumé.

Président : de Menthon. Présents : 65.

Eugène Claudius-Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, qui a demandé à être entendu par le Groupe MRP, lui fait ce jour un exposé sur les loyers.

Il cite une série de chiffres tendant à prouver que l'augmentation des loyers est supportable par tous. Il veut bien apporter quelques modifications à la loi. Il est d'accord pour étendre l'allocation-logement, d'autant plus que ce problème n'est pas de la compétence de son ministère.

Commentaires de **Pierre Dominjon** après le départ du ministre : «Son opposition à toute modification des décrets d'application s'explique par la conception qu'il a de la valeur du logement et qui est différente de la nôtre.

Pour le ministre, à la base du prix des loyers, il y a la notion de rentabilité ; pour nous il y a avant tout la notion de service rendu».

La solution, c'est une aide sociale. A ce sujet, **Georges Coudray** (Ille-et-Vilaine) précise : "Le problème social ne peut pas être résolu totalement dans le cadre de l'allocation-logement, qui est une prestation familiale. Il faut envisager en plus une indemnité compensatrice pour certaines catégories sociales".

L'accord des participants se fait sur cette proposition, chacun conservant ses vœux prioritaires : l'application immédiate de la loi pour Henri-Louis Grimaud et Bertrand Chautard ; sa suspension durant la mise en œuvre d'une aide supplémentaire pour Joseph Dumas, Paul Boulet, Fernand Bouxom.

Le 21 janvier, Pierre Dominjon a remporté un succès parlementaire en faisant adopter par la Commission de la Justice, à l'unanimité moins les voix communistes, sa proposition de résolution invitant le Gouvernement à déposer un projet de loi étendant l'allocation-logement à de nouvelles catégories sociales et à modifier (avant le 10 février) les décrets d'application de la loi sur les loyers (en précisant ces modifications).

Parmi les arguments de Pierre Dominjon, utilisés ce 21 janvier et renouvelés le 27 à la réunion du Groupe, celui-ci concernant les coefficients applicables :

- aux immeubles collectifs : ceux-ci rendent moins de services que les maisons individuelles,
- aux grandes surfaces corrigées : un appartement de 200 m² ne rend pas obligatoirement deux fois plus de services qu'un appartement de 100 m²,
- aux immeubles de province, dont très souvent une partie importante de la surface est une gêne plutôt qu'un avantage.

1949 FÉVRIER

C'est un mois politiquement stable. Les associés de la Troisième Force restent solidaires. Le Gouvernement Queuille a lancé un emprunt, mis au point par Maurice Petsche, promu ministre des Finances et des Affaires économiques par le président du Conseil, qui assumait lui-même ces fonctions depuis son entrée à Matignon, le 11 septembre 1948.

Mais c'est aussi un mois en noir et blanc : on reparle de l'application du décret Poinso-Chapuis, du retard des salaires sur les prix ; on discute de l'affaire Sainrapt-Brice (liée à la construction du Mur de l'Atlantique pendant l'Occupation), qui amène André Marie, Garde des Sceaux, à intervenir dans le débat. Celui-ci démissionne le 12 février, pour raison de santé. Ce n'est pas un prétexte : André Marie est sérieusement souffrant et il est hospitalisé dans un établissement de la banlieue Ouest où Robert Lecourt, son successeur place Vendôme, va lui rendre une visite dès sa prise de fonction...

Le Groupe MRP tient neuf réunions durant le mois, ce qui traduit bien une baisse de la fièvre politique.

Il organise trois grands débats : la fiscalité agricole, le 2 février ; la politique générale, le 16 février ; la politique étrangère, le 23 février, avec Robert Schuman et Georges Bidault.

Réuni le 1er février sous la présidence de François de Menthon, le Groupe MRP, agacé par la "légèreté avec laquelle le Gouvernement a traité le problème du prix de l'essence", décide de voter la proposition Peytel visant à

réserver au Parlement la fixation des prix des carburants.

Mercredi 2 février à 17h30

Président : Robert Buron. Nombre de présents : non indiqué.

Ce 2 février, le Groupe désigne ses deux représentants au **Comité constitutionnel** : M. M. Blondel et Juliot de la Morandière.

Charles Barangé informe le Groupe que de nombreux conseils généraux, se référant au **décret Poinso-Chapuis**, votent des subventions en faveur des familles qui ont des enfants dans les écoles libres, que les provisions de crédits ainsi votés sont licites, mais que les pré-fets peuvent néanmoins les annuler.

A cette même réunion du 2 février, **Jean Letourneau** (Sarthe) lance un appel aux parlementaires MRP **en faveur de "l'aube"**, le quotidien national du MRP ; il leur présente un système de souscription mensuelle à des parts de mille francs ; à son avis, il faudrait trouver 3000 souscripteurs chaque mois. Précision : "l'aube" est actuellement réalisée par 14 personnes.

Sujet principal de la réunion : **la fiscalité agricole.**

Le Groupe est partagé entre trois systèmes : un décret gouvernemental du 9 décembre 1948, inspiré par **Pierre Pflimlin**, ministre de l'Agriculture ; le maintien du principe du revenu cadastral, défendu par **Raymond Moussu** (Indre-et-Loire), président de la Commission de l'Agriculture ; un texte très différent des deux autres, présenté par **René Charpentier** (Marne) et déjà soumis au Groupe lors de sa réunion du 26 janvier (voir plus haut).

Pierre Dhers (Drôme) critique les dispositions du projet gouvernemental relatives aux agriculteurs soumis au forfait. Il considère comme excessives certaines des impositions prévues, qui lui apparaissent comme de véritables sanctions, et comme injuste et injustifié le traitement défavorable qui semble réservé aux petites exploitations familiales.

Raymond Moussu fait valoir que les recettes de l'agriculteur varient considérablement d'une année à l'autre. Il se déclare défavorable au système Charpentier qui place à la base du système de calcul des revenus de l'exploitant la valeur locative de son exploitation. En outre, il considère le projet gouvernemental comme une régression par rapport au projet Schuman. Ses préférences vont à l'ancien système, selon lequel le calcul des bénéfices se faisait sur la base du revenu cadastral avec application aux cadastres non encore révisés de coefficients de majoration.

René Charpentier combat lui aussi le projet gouvernemental, considérant qu'il fait disparaître l'ancienne assiette des impôts agricoles, à savoir le revenu cadastral, sans prévoir son remplacement. Il pense que cette omission a pu être faite par l'Administration des Finances dans le but de lui permettre de prélever plus aisément sur l'agriculture les sommes que l'on prévoit. Il estime que l'introduction de la valeur locative des exploitations peut aider à rétablir celle du revenu cadastral, le système actuel étant figé et périmé. **Auguste Farinez** (Vosges) approuve Pierre Dhers, qui a plaidé pour les petites exploitations familiales.

Un collaborateur de Pierre Pflimlin (empêché) dit que le ministre est favorable à l'application différée d'un an du nouveau système fiscal, afin de permettre de réaliser dans le calme le classement des exploitations en catégories.

Ce 2 février, à la Commission du Travail, Paul Bacon rapporte et fait adopter le projet de loi du Gouvernement Shuman **étendant les assurances sociales aux écrivains non salariés** (Bulletin d'information 1948, n° 12).

A la réunion du Conseil politique du 4 février, **François Reille-Soult** (Tarn) et **Jacques Augarde** (Constantine), sénateur, ont parlé du problème de l'égalité des deux collèges aux élections cantonales en Algérie.

Philippe Farine (Basses-Alpes) et **Maurice-René Simonnet** (Drôme) rapportent les interventions énergiques qu'ils ont faites en janvier au ministère de l'Education nationale et au secrétariat d'Etat à l'Enseignement technique, à la Jeunesse et aux Sports **en faveur des mouvements de jeunesse** à l'égard desquels ces deux administrations manifestent une partialité inacceptable (Bulletin d'information 1948, n° 14).

A la première réunion du Groupe du 8 février (présidée par François de Menthon, avec 61 présents), on parle du décret Poinso-Chapuis (le président du Conseil a cru devoir accorder audience à une délégation de sénateurs RPF de l'Ouest) et de l'affaire du député communiste Ginestet (manifestation interdite à Decazeville).

L'affaire Sainrapt et Brice et la déclaration d'André Marie occupent les parlementaires MRP durant une seconde réunion, présidée par François de Menthon, avec 38 présents.

A la réunion du Groupe du 9 février (de Menthon présidé ; il y a 62 présents), **Jean Cayeux** rapporte les propositions de la Commission de la Famille en vue de modifier le projet de réforme fiscale ; propositions qui "embarrassent" **Charles Barangé** et que **Lionel de Tinguy** juge injustifiées.

Edouard Moisan (Loire-Inférieure) traite **des zones de salaires** et fait adopter par le Groupe le principe d'une forte réduction des abattements (par rapport à Paris).

Ce 9 février, **le Groupe procède à la désignation de ses représentants au Comité national du MRP**. C'est l'occasion de faire apparaître qui a la cote, dans le Groupe, en ce début de 1948 (en dehors des membres de droit).

Au premier tour de scrutin, il y a 13 élus sur 16 postes à pourvoir. Sont élus, dans l'ordre : Raymond Cayol (Bouches-du-Rhône), 52 voix ; Solange Lamblin (Seine), 52 voix ; Jean Solinhac (Aveyron), 42 voix ; Maurice-René Simonnet (Drôme), 48 voix ; Henri Meck (Bas-Rhin), 47 voix ; Jacques Fonlupt-Espéaber (Haut-Rhin), 44 voix ; Mohamed Bentaieb (Alger), 44 voix ; Alfred Coste-Floret (Haute-Garonne), 43 voix ; Paul Hutin-Desgrèes (Morbihan), 43 voix ; Paul Verneyras (Seine), 41 voix ; Maurice Finet (Seine-et-Oise), 40 voix ; André Noël (Puy-de-Dôme), 38 voix ; Henri Lacaze (Tarn-et-Garonne) 35 voix. (Bulletin d'information, 1949, n° 15)

To be or not to be. L'Assemblée Nationale a coutume d'interrompre ses travaux lorsque se tient le congrès national d'un grand parti. Or le RPF, comme chacun le sait, n'est pas un parti. M. Barrachin l'avait oublié... momentanément, puisqu'il a demandé que l'Assemblée ne siège pas vendredi 11 février, date d'ouverture des assises nationales du RPF. On lui a discrètement rappelé la fable "Je suis oiseau, voyez mes ailes" et l'Assemblée siégera vendredi. Bulletin d'information 1949, n° 15)

"Le Monde" fait savoir que le Conseil municipal du Puy-en-Velay a voté un crédit de 500.000 francs pour subventionner les associations familiales en se référant au **décret Poinso-Chapuis**. Les conseillers socialistes et communistes ont voté contre. A Angers, par contre, le maire RPF a refusé d'inscrire un crédit identique à son budget malgré la demande des quatre conseillers MRP. (Bulletin d'information 1949, n° 15)

Le 10 février, le Groupe complète sa représentation au **Comité national du Mouvement** en élisant René Charpentier (Marne), Charles d'Aragon (Hautes-Pyrénées) et Raymond Moussu (Indre-et-Loire). (Bulletin d'information 1949, n° 16)

Les **Nouvelles Equipes Internationales**, qui groupent sous la présidence de **Robert Bichet** des formations politiques et des personnalités démocrates chrétiennes d'Europe, protestent contre la condamnation du **Cardinal Mindszenty, primat de Hongrie**, à la prison à vie pour complot et espionnage (le 8 février 1949). (Bulletin d'information 1949, n° 16)

Le Conseil politique du Groupe MRP se réunit, comme d'habitude, le vendredi de la semaine ; ce vendredi 11 février, il a un ordre du jour chargé...

Répression de la collaboration économique durant l'Occupation.

Certains membres du Conseil politique n'ont pas caché leur inquiétude de voir que le classement de l'affaire Sainrapt et Brice pouvait créer un précédent et tenir lieu, en quelque sorte, de jurisprudence dans les futures affaires de collaboration économique.

Il a été relevé d'autre part la distinction injuste qui pour-

rait être désormais faite entre les sanctions prononcées pour faits de collaboration politique et celles prononcées pour faits de collaboration économique, le plus souvent encore plus graves que les premiers.

Il est apparu au Conseil politique qu'il était nécessaire de modifier d'urgence l'orientation qui paraît être donnée à l'heure actuelle à la répression économique.

Les débuts d'Antoine Pinay.

Robert Buron a rendu compte d'une récente conversation qu'il a eue avec M. Antoine Pinay, secrétaire d'Etat aux Affaires économiques. Il lui est apparu que son interlocuteur était plein de bonne volonté apparente mais manquait d'expérience.

Pierre Abelin croit que M. Pinay manque d'autorité et de moyens. Il recommande fidèlement les mêmes expériences que ses prédécesseurs, mais a peu de succès.

Buron et Abelin estiment qu'il faut réagir contre le malthusianisme économique de certains industriels qui préfèrent mettre une partie de leur personnel au chômage plutôt que de baisser leurs prix.

Le MRP propose un présalaire universitaire.

Philippe Farine et **Maurice-René Simonnet** ont présenté au Conseil politique une proposition de loi issue des travaux de la SPEA Education nationale instituant un présalaire universitaire.

L'Union nationale des associations familiales remercie le MRP.

Le 11 février, le président de l'UNAF adresse au Bureau du Groupe MRP la lettre suivante :

«Je tiens à vous apporter les remerciements des familles françaises.

«Nous avons pu apprécier la qualité et l'efficacité de votre action en vue de maintenir la représentation de l'UNAF à la Commission chargée de la surveillance et du contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

«Nous savons que la partie était dure à jouer ; vous l'avez gagnée : merci...»

(Bulletin d'information 1949, n° 17)

A la réunion du Groupe du 15 février, **François de Menthon** félicite **Robert Lecourt**, qui vient de retrouver le ministère de la Justice.

Mercredi 16 février à 17h30 Débat de politique générale : du blanc au noir

Président : Lionel de Tinguy. Présents : 68

François de Menthon connaît bien son groupe ; il le sent. Ce jour là cependant - et c'est rarissime - il se trompe : il fait un préambule plutôt optimiste ce qui déclenche une réaction foudroyante. Les parlementaires MRP sont plus calmes mais ils restent irritables.

François de Menthon rappelle les résultats obtenus à la fois par la coordination des efforts entre les groupes de la majorité et par la vigueur du Groupe MRP, qui, incontestablement, a tenu la vedette dans tous les grands débats récents en séance publique. Les deux exigences auxquelles a répondu le Groupe, dit-il, restent valables pour l'avenir, à savoir : assurer la stabilité gouvernementale, défendre âprement et faire triompher les thèses du MRP.

Il énumère ensuite les problèmes délicats sur lesquels le Groupe devra prendre des positions précises :

1° **Zones de salaires** : le Gouvernement annonce qu'il envisage de poser la question de confiance ; le Groupe MRP

doit être réservé sur son action à venir.

2° **Loyers** : nous devons obtenir satisfaction sur la majorité de nos demandes, ce qui doit être possible puisque le Gouvernement, comme nous, veut sauvegarder les principes fondamentaux de la loi.

3° **Crédits militaires** : le ministre de la Défense, M. Paul Ramadier, s'apprête à demander au Parlement le vote de trois douzièmes de crédits militaires (pour mars, avril et mai), alors que lors de l'adoption des deux premiers douzièmes il était convenu que ce serait les derniers.

4° **Réforme de la fiscalité agricole.**

5° **Le problème de l'Indochine.**

6° **L'application effective du décret Poinso-Chapuis** ; il faut obtenir : a) dans l'immédiat, que les crédits votés par les départements et par les communes ne soient pas annulés par les préfets ; b) la publication de la circulaire d'application du décret aussitôt après les élections cantonales.

Fernand Bouxom (Seine). - Peut-être est-il inutile de discuter si l'on pose a priori comme principe qu'il ne faut pas créer de difficultés au Gouvernement ! Or celui-ci se refuse à la fois à améliorer le pouvoir d'achat et à alléger les charges qui pèsent sur les salariés ! Au surplus, il devient urgent de ne pas laisser le RPF prendre le monopole de l'action en faveur de l'école libre.

André Monteil (Finistère). - Le système des douzièmes provisoires que M. Ramadier est en train de prolonger en ce qui concerne les crédits militaires est intolérable ! Techniquement, l'absence de programme et d'objectifs paralyse nos moyens militaires ; financièrement, des commandes fragmentaires de matériels font que le quart des crédits est dépensé en pure perte... En outre, la gestion du ministère de la Défense nationale est désastreuse.

Louis Michaud (Vendée). - S'agissant de l'application effective du décret Poinso-Chapuis, on peut craindre un report indéfini.

René Charpentier (Marne). - Pourquoi avoir prévu un débat sur l'agriculture cette semaine ? Le problème urgent, c'est la fiscalité agricole !

Emile Bocquet (Nord). - La situation des agriculteurs est grave ; les produits industriels qui leur sont nécessaires sont toujours à des prix prohibitifs.

Maurice Guérin (Rhône). - Les socialistes et les radicaux laissent volontairement pourrir le problème de l'augmentation des loyers. Le MRP ne peut pas le tolérer.

Edouard Thibault (Gard). - Il y a une grave mévente dans la viticulture. Il faut débloquer des crédits en faveur du commerce.

Charles Barangé (Maine-et-Loire). - On peut se demander où en sont maintenant les points d'accord au sein du Gouvernement... Sans doute convient-il d'essayer d'aboutir à des transactions et, en cas d'échec, de faire jouer l'arbitrage du président du Conseil, puis, si l'échec persiste, de s'en remettre à l'arbitrage de l'Assemblée Nationale. Sans une telle procédure, tous les problèmes continueront à pourrir.

Pierre Abelin (Vienne). - Un effort de baisse doit être entrepris sur certains prix déterminés. Il faut spécialiser l'industrie française en vue de développer ses exportations. Il faut aussi empêcher la liquidation du ministère de l'Economie.

Henri-Louis Grimaud (Isère). - L'historique des débats sur la loi réglementant la hausse des loyers fait apparaître des positions contradictoires entre l'Assemblée Nationale et la Commission de la Justice... Je crois opportun de rappeler la position originale du MRP : 1° faire payer tous les locataires ; 2° aider ceux qui ne peuvent pas assumer les augmentations.

Charles d'Aragon (Hautes-Pyrénées). - Les employés d'arsenaux se trouvent dans une situation difficile.

François Reille-Soult (Tarn). - N'oublions pas la réforme de l'organisation départementale.

François de Menthon, président du Groupe, retient quelques idées fortes : les loyers, les crédits militaires, le décret Poinso-Chapuis.

Lionel de Tinguy (Vendée) essaie de préciser les conclusions du débat :

1° une démarche sera faite auprès du Gouvernement sur les loyers (adoptée à l'unanimité moins 3 abstentions) ;

2° obtenir du Gouvernement qu'il dépose en mars un projet de budget militaire pour toute l'année 1949 (adopté à l'unanimité moins 2 abstentions) ;

3° obtenir du Gouvernement l'assurance formelle que les crédits votés par les conseils municipaux et les conseils généraux en application du décret Poinso-Chapuis ne se heurtent pas au refus des préfets ; dans ce domaine, une action encore plus énergique sera entreprise après la clôture de l'emprunt (adopté à l'unanimité moins 7 abstentions).

A la réunion du Groupe du 22 février, présidée par François de Menthon, **Pierre Dominjon** (Ain) rend compte de l'accord intervenu à Matignon entre les représentants des groupes de la majorité sur les loyers :

1° modification des décrets Claudius-Petit ;

2° diminution forfaitaire de 10% pendant le premier semestre (1949) et de 5% pendant le second semestre sur les "prix techniques" des loyers.

En revanche, le Gouvernement refuse d'étendre le bénéfice de l'allocation-logement à d'autres catégories sociales, faute de crédits.

Selon Pierre Dominjon, cet accord sauvegarde les fondements de la loi sans résoudre le problème social.

Le Groupe adopte une proposition de **Philippe Farine** (Basses-Alpes) chargeant l'atelier Finances du Groupe MRP d'étudier les modalités pratiques de financement d'une allocation-logement élargie.

Robert Lecourt, ministre de la Justice, souhaite l'application de l'accord transactionnel intervenu à Matignon ; faute de cette application, la loi de 1948 serait sabotée.

Mercredi 23 février

Organiser l'Europe libre, militairement avec la garantie américaine, et politiquement. «Ce sera long» dit Robert Schuman

Président : François de Menthon

Le procès-verbal n'indique ni l'heure ni le nombre des présents

Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, fait un exposé sur les principaux problèmes internationaux.

I. Organisation de l'Europe

Le Plan Marshall, comme organisme spécialisé, aura été la préface de l'organisation de l'Europe...

Les éléments militaires de l'organisation européenne ont été constitués en deux temps :

- d'abord par le **Pacte de Bruxelles**, signé en 1948 par cinq puissances de l'Europe occidentale (France, Grande-Bretagne et les trois pays du Bénélux) – qui sera étendu en 1954 à l'Allemagne fédérale et à l'Italie –, qui comportait la création et le fonctionnement du **Comité militaire permanent de Londres** ;

- ensuite par le pacte de l'Atlantique, qui fait l'objet de négociations actuelles... et qui ne signifierait rien s'il ne comportait pas les moyens militaires nécessaires à la présence assurée des forces américaines en Europe ;

- c'est pourquoi l'article le plus important de ce texte est l'article 5, actuellement discuté à Londres : il prévoit, en fait, qu'un signataire du Pacte sera attaqué, que tous les signataires se considéreront comme attaqués et prendront toutes les mesures, y compris les mesures militaires, qu'ils estimeront nécessaires.

Etendue géographique du Pacte : pays scandinaves, territoires d'outre-mer, Italie...

Enfin, l'**organisation politique de l'Europe** fait l'objet de débats depuis la Conférence de La Haye, provoquée par Georges Bidault, des préoccupations incessantes des gouvernements occidentaux. Nous sommes aujourd'hui au début de l'entreprise, qui sera longue et délicate mais dont le succès est assuré.

II. Allemagne

Le Gouvernement français estime qu'on renforcerait l'unité fédéraliste en Allemagne en admettant les Länder dans l'Union européenne. Mais l'assemblée politique qui siège à Bonn est parvenue à des conclusions anti-fédéralistes, qui sont inacceptables pour la France. Il serait pourtant grandement souhaitable pour la France d'y opposer son veto ; mieux vaudrait faire comprendre notre point de vue aux délégués allemands lors des négociations.

III. Indochine

C'est le problème le plus grave. Le Gouvernement le suit au jour le jour. On est toutefois en mesure d'espérer que la pacification de l'Indochine est en bonne voie après les contacts qui ont été pris avec l'Empereur Bao-Dai.

André Monteil demande un nouveau débat, prochainement sur la politique extérieure, notamment sur la préparation du Pacte atlantique.

Robert Schuman dit qu'il est à la disposition du Groupe.

Georges Bidault se félicite que Marc Scherer ait déposé une demande d'interpellation avant les orateurs de la droite. Certes, le Gouvernement est embarrassé pour répondre mais il le serait davantage si l'interpellation venait de l'opposition... Parlant du Pacte atlantique, il dit que c'est le plus solide fondement de la paix. Faisant allusion aux Accords de Munich, il déclare que ce fut une lâcheté, qui provoqua la guerre.

Cette histoire secrète des parlementaires MRP, établie sur des procès-verbaux totalement inédits, devrait permettre aux chercheurs, aux historiens, aux enseignants, aux créateurs de documents audio-visuels, de préciser et de rectifier largement ce qui a été dit et écrit jusqu'ici sur le MRP.

1949 MARS

En politique intérieure, les tensions persistent dans la majorité entre le MRP et la SFIO, à propos du décret Poinso-Chapuis, des loyers et surtout des crédits militaires ; les parlementaires MRP accusent les socialistes de vouloir prolonger la procédure budgétaire des douzièmes provisoires – qui entraîne en fait de gros gaspillages –, pour apparaître à leur clientèle électorale comme des partisans d'une réduction des crédits militaires.

La guerre en Indochine suscite quelques espoirs de paix mais aussi des craintes : Vincent Auriol et le Gouvernement jouent la carte Bao-Dai... mais l'armée communiste chinoise approche de la frontière du Tonkin.

Le Pacte de l'Atlantique Nord est prêt ; il va être signé à Washington le 4 avril.

Le renouvellement des conseils généraux – qui a été reporté de cinq mois – a lieu les 20 et 27 mars. Les communistes reculent, le RPF piétine.

Commentaire de Georges Bidault devant le Groupe MRP : "L'espoir vient de changer de camp !"

L'accord intervenu sur les loyers entre les groupes de la majorité le 21 février à Matignon prend la forme d'un nouveau texte de proposition de résolution, rédigé par **Pierre Dominjon** et soumis à l'Assemblée Nationale le 1er mars. Les manœuvres et les contradictions des adversaires plus ou moins déclarés de la loi de 1948, qui durent depuis cinq semaines, s'évanouissent tout à coup et le député MRP de l'Ain fait adopter sa proposition à l'unanimité !

Elle prévoit que l'allocation-logement sera étendue à diverses catégories de jeunes ménages, de travailleurs indépendants et d'employeurs et que seront créées des primes de déménagement afin de faciliter l'accession des personnes à des logements adaptés à leurs besoins. (*Bulletin d'information 1949, n° 25*)

A la réunion du Groupe du 1er mars (présidée par François de Menthon, avec 42 présents), **Mohamed Ben Taieb** (Alger) déplore la situation difficile du MRP en Algérie à quelques semaines des élections cantonales. Il considère comme inadmissible **l'attitude des préfets**, qui prétendent interdire les candidatures MRP en Algérie.

Il est approuvé par **Jean Blocquaux** (Ardennes), qui déplore au surplus l'action des préfets contre le MRP même en France métropolitaine.

Pierre Gabelle (Loiret) note que l'action du MRP dans les mouvements préfectoraux reste négative.

Joseph Dumas (Seine) voudrait une conclusion pratique à ces observations.

François de Menthon annonce une démarche, dans la semaine, auprès du ministre de l'Intérieur.

Mercredi 2 mars

Crédits militaires : offensive contre la SFIO

Le procès-verbal n'indique ni l'heure, ni le nom du président, ni le nombre des parlementaires présents.

André Monteil informe le Groupe qu'une délégation MRP a été reçue la veille par le président du Conseil sur les problèmes de la défense nationale. Il lui demande de faire siennes les principales conclusions de l'atelier Défense nationale, à savoir :

- voter deux douzièmes provisoires et non pas trois ;

- obtenir l'achèvement du cuirassé Jean-Bart et du porte-avions Clémenceau ;

- éviter de procéder à des réformes de structure de l'armée par décrets avant le vote des lois organiques militaires. **Joannès Dupraz**, secrétaire d'Etat à la Marine, reconnaît qu'il est impossible de vivre plus longtemps sous le régime des douzièmes provisoires. Un tel régime crée du désordre dans les établissements industriels de l'armée.

Il résume ainsi les efforts accomplis par ces établissements et par le Génie :

- reconstruction des arsenaux,
- rénovation du matériel,
- consolidation des bases stratégiques : Dakar, Mers El Kébir, Diégo-Suarez, Saïgon.

Pour assumer cette tâche, la Marine réclame seulement 10% des effectifs des forces armées et 20% des crédits militaires. Ces moyens sont nécessaires pour l'entretien de ses bases et pour le renouvellement annuel de la flotte, qui ne doit conserver que 240 000 tonnes armées sur 350 000.

Notre flotte possède à l'heure actuelle deux porte-avions : le Dixmude, prêté par les Etats-Unis, et l'Arromanche, loué par la Grande-Bretagne. Ces deux porte-avions peuvent nous être retirés d'un moment à l'autre. L'achèvement du Clémenceau est donc nécessaire pour assurer nos liaisons maritimes avec nos territoires d'outre-mer. Quant au Jean-Bart, il suffit d'un crédit d'un milliard pour le terminer ; pour le construire, il faudrait une cinquantaine de milliards.

Pierre-Henri Teitgen (qui était ministre des Forces armées dans le Gouvernement Schuman) fait remarquer que les socialistes ont renversé ce gouvernement en juillet 1948 pour une affaire de 4 milliards. Depuis, le déplorable système des douzièmes provisoires nous a coûté une vingtaine de milliards, dépensés en pure perte.

Le laisser-aller socialiste, dit-il, s'explique par le désir de la SFIO de paraître devant l'opinion publique comme un parti décidé à réduire les crédits militaires ; le vote par douzième frappe moins l'imagination que le vote d'un budget global... Bref, la politique militaire de Paul Ramadier est un signe concret et précis d'une politique d'abandon dangereuse pour la défense de notre sécurité.

Lionel de Tinguy est sensible à ce que dit Teitgen mais il se demande si la France peut avoir ses trois armées opérationnelles à la fois : armée de terre, armée de l'air, marine. A son avis, il faut faire porter nos efforts sur la constitution d'une armée de terre, car la défense de la France requiert aujourd'hui des divisions blindées.

Henri Meck approuve de Tinguy.

André Monteil estime qu'il faut néanmoins assurer un minimum de moyens à l'aviation et à la marine, afin d'assurer notre indépendance au sein de l'alliance des peuples libres.

En conclusion, le Groupe adopte à l'unanimité moins une abstention les propositions que Monteil lui a soumises en début de séance.

Ce 2 mars, on apprend que le rendement de **l'emprunt national pour "la reconstruction et l'équipement"** sera supérieur aux cents milliards prévus.

Georges Coudray (Ille-et-Vilaine) fait adopter par les commissions de la Reconstruction et des Finances une disposition selon laquelle la somme d'argent frais excédant les cent milliards sera consacrée, à raison de 75%, à **réduire le paiement par titres des indemnités dues**

aux sinistrés.

Le 3 mars, les propositions du Groupe MRP sur les crédits militaires sont adoptées par les commissions de la Défense nationale et des Finances. A la commission des Finances, le vote se traduit par 26 voix pour, 14 contre (communistes et Pierre Mendès-France) et 2 abstentions radicales (Maurice Bourguès-Maunoury et Félix Gaillard).

(Bulletin d'information 1949, numéros 26 et 27)

Le Conseil politique du Groupe MRP consacre sa réunion du 4 mars à la **crise indochinoise**, qui connaît deux étapes importantes : le projet de loi créant une assemblée de la Cochinchine et les Accords Auriol-Bao-Dai sur l'indépendance du Viêt-nam dans le cadre de l'Union française.

(Bulletin d'information 1949, n° 28)

Paul Coste-Floret, ministre de la France d'outre-mer, expose ainsi la situation :

- le dépôt du projet sur la Cochinchine va permettre de réaliser un accord définitif avec l'empereur Bao-Dai, qui annoncera, une fois l'accord rendu public, son départ immédiat pour l'Indochine ;
- les accords garantissent l'indépendance du Viêt-nam dans le cadre de l'Union française et l'unité du Viêt-nam ; ils régleront tous les grands problèmes : armée vietnamienne, diplomatie, juridiction, économie ;
- ils garantissent aussi les intérêts français : droit de libre établissement des Français, libre investissement des capitaux français.

Un débat a lieu. Principales observations :

- les garanties légitimes accordées à Bao-Dai devraient lui apporter l'adhésion des nationalistes non communistes ; à condition que ces garanties, lors du prochain débat au Palais-Bourbon, ne laissent subsister aucune équivoque ;
- les groupes de la majorité et l'opposition de droite devraient se féliciter que l'accord tant souhaité soit enfin obtenu ; il reste cependant à craindre que l'attitude sceptique des socialistes n'amène une certaine confusion (*effectivement les socialistes vont batailler pendant plusieurs jours contre le projet relatif à la Cochinchine*).

Mercredi 9 mars

Indochine : le problème n'est-il pas devenu international ? Henri Bouret pose la question

Le procès-verbal n'indique ni l'heure, ni le nom du président, ni le nombre des parlementaires présents.

Résumé

Jean-Jacques Juglas (Seine) fait un exposé historique de la crise indochinoise depuis 1945.

Point de départ : lors de l'occupation de l'Indochine par les troupes japonaises, les Vietnamiens ont cru à la disparition définitive des Français sur leur sol.

Après la Libération de l'Europe, la pacification de l'Indochine a été rendue difficile par les Américains – qui ont joué contre le retour de la France par esprit anti-colonialiste – et par la mauvaise volonté des Chinois (nationalistes).

Cependant, le 6 mars 1946 intervenait un accord, sur le retour de la France, entre le Gouvernement français et Hô Chi Minh, qui prétendait avoir le soutien des populations à 90% en Annam et au Tonkin.

A Paris, on restait inquiet : Hô Chi Minh n'avait pas l'esprit démocratique ; le Viêt-minh, son parti, éliminait tous ses concurrents par des méthodes totalitaires ; on assistait à l'antique oppression annamite contre les minorités ethniques.

Le 19 décembre 1946, les troupes françaises du corps expéditionnaire évitèrent de justesse un massacre général des Français, déclenché par le Viêt-minh. Malgré cet attentat commis en violation de promesses solennelles, le Gouvernement français tenta de reprendre les négociations avec Hô Chi Minh ; l'envoyé de la France, M. Mus, administrateur estimé de toutes les populations indochinoises, essaya vainement de reprendre les contacts...

C'est seulement à la fin de 1947, soit un an après l'attentat contre les troupes françaises, que le Gouvernement fut amené à considérer que le Président Hô Chi Minh s'excluait lui-même des négociations.

La France se tourna alors vers l'ex-empereur Bao-Dai (1), qui conservait un certain prestige dans le centre Annam et auprès des générations anciennes du Viêt-nam. De plus, par sa femme, il était en contact avec les deux millions de catholiques que compte le Viêt-nam...

Aujourd'hui, poursuit Jean-Jacques Juglas, l'accord est signé avec l'ex-empereur, dont la force viendra de ce que la France lui mettra entre les mains.

Il expose ensuite le contenu de l'accord franco-vietnamien. Au sujet de l'assemblée territoriale de Cochinchine, il fait remarquer qu'il est impossible de procéder à des élections générales en Cochinchine en raison de la situation militaire.

Sur le plan parlementaire, ajoute Juglas, **il faut prévoir l'hostilité de l'extrême droite**, pour qui toute concession dans les territoires d'outre-mer constitue un danger, **et celle du RPF**, dont certains membres ne reconnaissent pas les directives données au Congrès de Lille. Quant aux socialistes, peut-être s'abstiendront-ils sur l'ensemble de la politique indochinoise. En tout cas, si la politique du Gouvernement en Indochine était ratifiée seulement à la majorité relative, ce serait très grave pour le prestige de Bao-Dai.

Joseph Dumas rapporte ce propos de M. Saravane Lambert (député socialiste) : "Il est bon de faire croire à Bao-Dai qu'il n'est pas le seul à pouvoir résoudre le problème de l'Indochine ; l'attitude réservée des socialistes n'est donc peut-être pas aussi mauvaise qu'on le dit."

Jean-Jacques Juglas répond qu'il est impossible et inutile de renouer avec Hô Chi Minh et que Bao-Dai a quelques chances de succès ; il ajoute que l'élément décisif reste le corps expéditionnaire français.

Henri Bouret (Côtes du Nord) estime que le problème indochinois est devenu un problème international.

Jean-Jacques Juglas lui répond que la politique française en

(1) Le 17 avril 1945, l'empereur Bao-Dai proclame l'indépendance du Viêt-nam et se rallie aux Japonais, qui occupent toute l'Indochine (avec 69 000 hommes). Il abdique le 25 août après la réunion d'une "Convention nationale" vietnamienne et la formation d'un Gouvernement dirigé par Hô Chi Minh.

Indochine a été davantage entravée par les Etats-Unis que par l'URSS (2). Aujourd'hui, cependant, les Américains sont favorables à la solution Bao-Dai, qu'ils considèrent comme un gage d'anticommunisme.

A la fin de cette réunion du 9 mars, le Groupe MRP décide, sur la proposition d'André Monteil et d'Henri Bouret, d'intervenir auprès de M. Ramadier pour obtenir que la construction du nouvel avion Cormoran soit poursuivie et que les vols d'essai du deuxième prototype soient effectués.

Prochaine réunion du groupe MRP : le 29 mars

Pacte de l'Atlantique Nord : Robert Schuman devant le Conseil politique du Groupe

Devant le Conseil politique du Groupe MRP, le 11 mars, Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, fait un exposé sur la portée du pacte, qui va être signé à Washington le 4 avril.

Objectif numéro 1 pour la France : éviter une agression plutôt que d'assurer la victoire en cas de conflit car une nouvelle bataille de France serait la ruine de notre pays.

Fonctionnement : grâce à un Comité commun des pays signataires : Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, France, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Danemark, Islande, Norvège, Italie, Portugal.

Aide américaine à l'Europe : un projet de loi spécial sera soumis au Congrès américain.

Commandement militaire : le chef d'état-major de l'alliance sera un officier américain.

Une nouvelle conception de la défense de l'Europe : l'entrée officielle des Etats-Unis dans la défense occidentale crée une situation tout à fait nouvelle ; il ne s'agira plus d'une conception socialiste... ou anglaise de la défense de l'Europe mais d'une conception d'ensemble, acceptée par tous.

Pour la première fois dans l'Histoire, la France s'assure le concours massif et formel des Etats-Unis en temps de paix.

Le problème allemand. Lors des négociations, il n'a jamais été question de réarmer l'Allemagne. Il n'existe pas de preuves manifestes permettant d'établir que les Russes ont embrigadé des Allemands dans des formations militaires. Mais ce qui est sûr et même officiel c'est qu'il existe en zone russe une forte police allemande et qu'il y a encore en Russie entre 200 et 300 000 prisonniers allemands originaires des zones occidentales et qui n'ont pas été rapatriés malgré l'engagement commun des quatre puissances occupantes de libérer tous leurs prisonniers allemands avant le 1er janvier 1949 ; seule la Russie n'a pas respecté cet engagement. Il est vraisemblable que ces prisonniers sont employés comme spécialistes dans les usines de guerre de l'URSS.

S'agissant des **crédits militaires**, les résolutions prises par le Groupe MRP lors de sa réunion du 2 mars doivent être assouplies à la demande du Conseil de la République : il faut accepter de voter trois douzièmes provisoires et non pas deux seulement, car l'Assemblée elle-même ne pourra pas voter un budget militaire global pour 1949 avant la fin du mois d'avril... C'est ce que le Groupe MRP admet, à regret, lors de sa réunion du 10 mars.

S'ouvre alors la campagne **des élections cantonales**, fixées au 20 et 27 mars. La session parlementaire est suspendue...

A la réunion du Groupe du 29 mars, on parle de l'organisation des travaux de l'Assemblée pour le mois d'avril.

A celle du 30 mars, on commente **les résultats des élections cantonales** et Paul Coste-Floret, ministre de la France d'outre-mer, fait le point sur **la situation en Indochine** après l'incursion de bandes communistes chinoises à la frontière du Tonkin.

Mercredi 30 mars à 17h30

Après les élections cantonales : "L'espoir a changé de camp !" dit G. Bidault

Notre procès-verbal n'indique ni le nom du président ni le nombre des présents

Robert Buron présente un rapport au nom du Bureau du Groupe. Les faits significatifs des élections sont les suivants, dit-il :

- 33% des électeurs se sont abstenus.
- Les Indépendants ont remporté un succès ; parmi eux, des gouvernementaux pâles, des gaullistes timides, des opportunistes et des vrais indépendants, ceux qui sont indépendants du parti des Indépendants comme des autres.
- Stabilité des positions acquises.
- Recul communiste.
- Les gaullistes restent très éloignés de leurs objectifs.
- Le MRP a réussi à limiter les dégâts ; il a même gagné quelques sièges ; ses résultats auraient été encore meilleurs si les fédérations départementales du Mouvement s'étaient délivrées du complexe d'infériorité qui leur est habituel depuis 1947 ; cela dit, il n'en reste pas moins que les militants MRP ont fait une bonne campagne électorale.

Pour les élections législatives de 1951, poursuit Robert Buron, et pour les cantonales de 1952, il faut pressentir dès maintenant des personnalités en vue.

Sur les désistements entre les deux tours, l'orateur fait observer qu'en règle générale ils se sont accomplis suivant les directives des partis. Certes, dans le Sud de la France, les électeurs socialistes et radicaux ont hésité à voter pour un candidat MRP au second tour de scrutin ; comme, dans l'Ouest et en Alsace, les électeurs MRP ont hésité à voter

(2) Sur la politique américaine en Indochine après les attaques de l'US-Air Force contre les troupes japonaises dans la région de Saigon, comme nous l'avons fait ci-dessus sur Bao-Dai, nous nous référons à l'historique fort intéressant (malgré sa complexité) paru dans le "Quid" de 1996, page 1361.

Ainsi, le 27 avril 1945, le Commandant A. Patti, qui dirige l'Office of Strategic Services (chargé de contrer le "néo-colonialisme français"), rencontre Hô Chi Minh en Chine. En juin et juillet, le Groupement du Commandant Allison K. Thomas, baptisé Deer Team, est parachuté en territoire vietnamien où il initie durant quatre semaines deux cents combattants du Viêt-minh au maniement des armes américaines. En août, le Deer Team accompagne les soldats du Général Giap jusqu'à Hanoi, où Hô Chi Minh vient de former un gouvernement. Du 20 au 22 août, les troupes Viêt-minh prennent le contrôle de Hanoi, où des Français sont assassinés. Et c'est dans cette situation dramatique que Jean Sainteny arrive à Hanoi (le 22 août) comme représentant du Gouvernement français...

Le 24 décembre, un autre ex-empereur d'Annam, Duy Tan, est tué dans un accident d'avion en Afrique. Déposé en 1916 par les Français, envoyé en exil à la Réunion, il s'était engagé en 1944 dans la première Armée française. De Gaulle projetait de le remettre sur le trône, à Hué.

pour des candidats socialistes...

A son avis, un certain nombre de groupes vont lancer une grande offensive en faveur du scrutin uninominal. Que faire ? Selon lui, marquer notre position immédiatement et attaquer devant l'opinion le scrutin uninominal d'arrondissement en montrant les marchandages auxquels il aboutit.

Claude Thoral (Cher), successeur de Daniel Boisdon, devenu président de l'Assemblée de l'Union Française, estime que le recul communiste n'est pas très sensible ; à son avis, il est dû à une hésitation des électeurs ruraux devant la violence de la campagne faite par les propagandistes du PC.

Louis Bonnet (Isère) se déclare satisfait de la tactique qui a consisté pour les parlementaires MRP à soutenir dans certaines régions des candidats indépendants sympathisants du Mouvement. Il estime que les fédérations ont bien agi en ne présentant des candidats que dans les cantons où ils avaient quelque chance de succès. En effet, en recueillant dans un canton seulement quelques dizaines de voix, un parti politique apparaît sans avenir à l'opinion publique. Il indique que les désistements entre SFIO et MRP ont été souvent difficiles et que, parfois, le maintien d'un candidat socialiste contre un candidat MRP a été utile en jouant le rôle d'abcès de fixation pour éviter que les électeurs socialistes ne votent pour le candidat communiste. Il conclut : nous avons réussi à faire échouer bien des manœuvres de nos concurrents ; il faut prouver aux radicaux et aux socialistes que le MRP est un parti politique qui a atteint sa majorité.

Georges Bidault estime que le parti communiste sort diminué de cette consultation. Quant au RPF, dit-il, il n'a réussi que des regroupements de hasard dans des régions qui ne sont pas agrégées traditionnellement à des idéologies politiques.

En fait, poursuit-il, l'espoir vient de changer de camp. L'épisode gaulliste va se terminer rapidement et le RPF deviendra le lieu de ralliement de tous les réactionnaires cléricaux ou non. Par suite, le danger pour le MRP devient plus que jamais le vieux radicalisme et la réaction traditionnelle.

Analysant les résultats du scrutin dans les milieux urbains, il estime que le choix de la majorité des électeurs ne s'est pas fait pour le candidat de tel ou tel parti, mais, en général, contre le candidat communiste. L'heure est donc venue pour le MRP d'aller à la pointe du combat contre le

communisme car nous sommes désormais les seuls capables de former l'opinion avec nos moyens de propagande, nos orateurs et nos réunions publiques. Si nous travaillons d'arrache-pied dans ce sens, beaucoup d'indépendants qui attendent que le vent tourne définitivement en notre faveur rallieront notre Mouvement.

Alfred Coste-Floret (Haute-Garonne) insiste sur l'importance de la propagande et de la presse.

André Béranger (Nièvre) cite un cas particulier tendant à prouver que les socialistes ont parfois refusé de jouer le jeu de la majorité gouvernementale.

Louis Bour (Seine) estime que les progrès de la droite sont moins évidents qu'on le dit ; les candidats indépendants ont bénéficié d'anciennes voix gaullistes.

Henri Meck (Bas-Rhin) regrette le manque d'une documentation populaire ainsi que le manque d'esprit combatif du journal "l'aube". Selon lui, le MRP manque de confiance en lui-même et évite de combattre l'adversaire en face.

André Monteil souhaite que nous ne ranimions pas la querelle sur le mode de scrutin. A son avis, sur ce sujet, nous devons rester silencieux et veiller au maintien du statu quo.

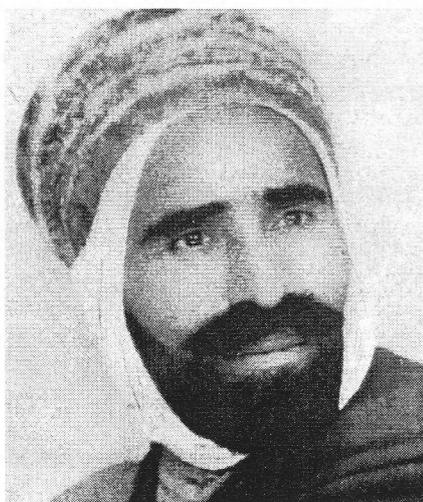
Aggravation de la situation militaire en Indochine

Après cet échange de vues sur les élections cantonales, **Paul Coste-Floret** fait une déclaration devant les parlementaires MRP sur les derniers événements d'Indochine : Hô Chi Minh intensifie son effort militaire dans l'espoir de retarder le retour de Bao Dai en Indochine ; des bandes communistes chinoises ont attaqué un poste français près de la frontière...

La situation ne présente pas un caractère de gravité mais elle pourrait devenir sérieuse durant l'été au fur et à mesure que le gros des forces communistes chinoises se rapprochera de la frontière tonkinoise, déclare le ministre. Dix bataillons ont été envoyés en renfort et Robert Schuman va demander à Washington une aide matérielle américaine.

André Monteil demande que des renforts de l'aviation et de la marine soient aussi envoyés en Indochine.

Paul Coste-Floret lui répond qu'il n'a pas encore obtenu l'accord de Paul Ramadier sur ce sujet.



Mohamed Bentaieb

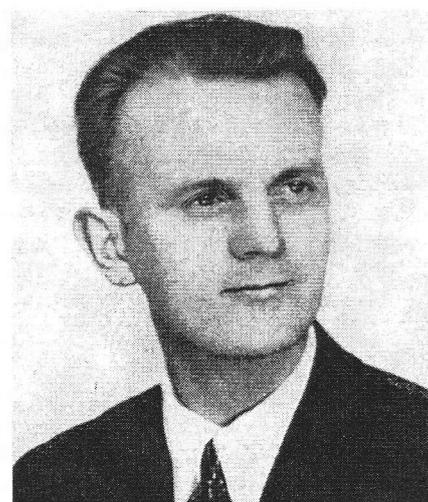
Né le 24 décembre 1901
à Orléansville. Député d'Alger.

Assidu aux séances de l'Assemblée où il arrivait toujours paré de bottes et de vêtements somptueux à la mode traditionnelle des notables fortunés de son pays.

Très fidèle au MRP

Henri Bouret

Né le 14 mai 1916
à Lanvollon.
Sous-préfet.
Député des Côtes-du-Nord



Louis Bonnet

Né le 11 juillet 1911
à Epinal.
Agent technique
Député de l'Isère.